



**la première revue  
de grand luxe  
du cinéma français**

**Juin 1932**

**Prix : 5 francs**

PR 14434



# CONTINENTAL FILM DISTRIBUTION

présentera  
prochainement

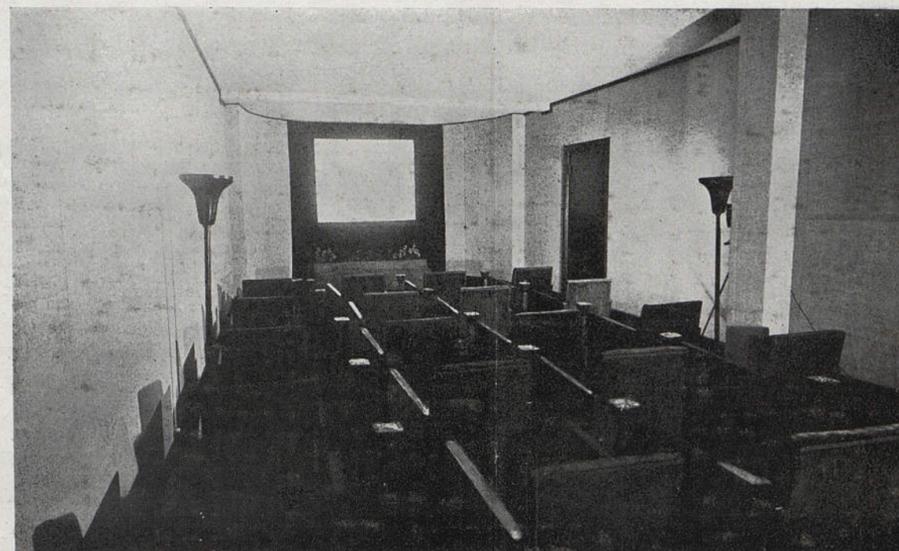
## LE DANUBE BLEU

PRINCIPAUX INTERPRÈTES :

**Brigitte HELM, Joseph SCHILDKRAUT et Dorothy BOUCHIER**

*avec le concours du célèbre orchestre tzigane RODE - Enregistrement Western-Electric*

Vu l'importance exceptionnelle de cette production, celle-ci a été réalisée en trois versions différentes, Française, Anglaise et Allemande



La Salle de projection de CONTINENTAL FILM DISTRIBUTION, 72, Champs-Elysées, PARIS — Tél.: BALZAC 53-41 et 42

# Si

vous envisagez de modifier votre installation, ne prenez aucune décision sans avoir entendu  
**"PHILISONOR"**

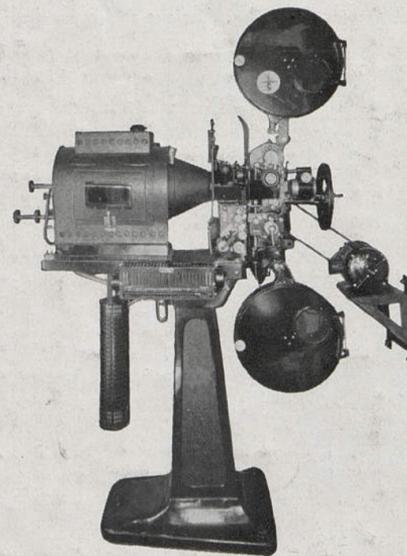


Avec cet appareil, fruit de la longue expérience de Philips, vous n'aurez jamais de mécomptes... car *seul* de tous les constructeurs, Philips ne dépend de personne. • Tous les éléments si divers et si complexes qui composent un appareil de reproduction sonore sont fabriqués dans nos usines, sous un contrôle rigoureux. • *Seul donc* : il sait ce qu'il vous garantit; *il peut* vous le garantir; *il vous* le garantit effectivement. • PHILISONOR, véritable "bloc Philips" possède en outre les avantages suivants :

**Simplicité de manipulation** : Alimentation totale sur secteur, sans piles ni "accus"; Réglage et nettoyage simplifiés et peu fréquents; Démarrage instantané, mais progressif des appareils; Pas de longues amorces avec repères; Les changements de bobines se font aussi aisément qu'avec film muet; Vitesse constante de la Bande sonore par régulateur indéglable; Sécurité de lecture du son de tous enregistrements: Lecteur sans fente; Centrage-Automatique; lampe d'excitation montée sur platine de centrage.

**Sécurité de fonctionnement** : Amplificateurs doubles se branchant instantanément; Installation entièrement réalisée par les Services Philisonor, au moyen de câbles étudiés et fabriqués pour cet usage; Mise au courant de l'opérateur par Ingénieur Spécialiste. • Le service "entretien" Philisonor est à toute heure et partout à votre disposition.

**Rapidité d'installation** : car Philips ne dépend de personne pour ses livraisons comme pour ses installations.



DPT **PHILISONOR**  
SOCIÉTÉ ANONYME PHILIPS  
"Eclairage et Radio" - 2, Cité Paradis, Paris

**GAUMONT-FRANCO-FILM-AUBERT**

présente

*George Milton*  
dans  
*la bande à Bouboule*

réalisation  
de *Léon Mathot*  
d'après le scénario  
de *Willemetz*  
et *Pujol*  
supervision de  
*J. Enmolieff*

avec

*Mona GOYA - Madeleine GUITTY*  
*Germaine CHARLEY*  
*KERLY*  
*Lily ZEVACO*  
*Raymond GUÉRIN - ÉTIÉVANT*

PRODUCTION



## Le Tableau de Travail

de la

# Panchro "G" Agfa

est un tableau d'honneur

DEPUIS LE 1<sup>er</sup> JANVIER 1932

	MISE EN SCÈNE	OPÉRATEURS
POMME D'AMOUR .....	DRÉVILLE	PÉRINAL
PHOTOS .....	A. JACQUIN	TOPORKOFF
LA FEMME EN HOMME .....	GÉNINA	PÉRINAL
GENERAL A VOS ORDRES .....	D. B. MAURICE	DEFASSIAUX ET GONDOIS
LE CHIEN JAUNE .....	TARRIDE	TOPORKOFF
PAN-PAN .....	LACOMBE	PÉRINAL
CHASSE-CROISE .....	D. B. MAURICE	DEFASSIAUX ET GONDOIS
LE COUP MANQUE .....	DE GASTYNE	BRUN
L'OR DES MERS .....	EPSTEIN	MATRAS
GISELE AND PARTNER .....	DE RIEUX	GUILLEMIN
GAMIN DE PARIS .....	ROUDÈS	HUGO
PARADIS D'AMOUR .....	WINDROW	MONTÉРАН
AFFAIRE DE LA RUE MOUFFETARD ..	P. WEILL	ASSELIN
HOTEL DES ETUDIANTS .....	TOURJANSKY	PÉRINAL
DANTON .....	ROUBAUD	BUREL
L'ENFANT DU MIRACLE .....	D. B. MAURICE	DEFASSIAUX ET GONDOIS

**tourner sur Panchro "G"**  
**c'est s'assurer contre tous risques**



Ce nu très photogénique est extrait de *Sex Appeal Paris 32*, le luxueux album consacré à la grande revue du Casino de Paris où Henri VARNA, Léo LELIÈVRE, MARC-CAB et le maître décorateur Paul COLIN ont prodigué toutes les ressources de leur imagination et de leur fantaisie.

# GAUMONT-FRANCO-FILM-AUBERT

Production  
BADAL  
de la  
G. F. F. A.

présente  
**GRAZIA DEL RIO**  
**LUCIEN GALAS**  
**Pierre MAGNIER**  
**SINOËL . Lucien BEAUVAL**  
avec  
**BARON Fils**  
et  
**JEANNE CHEIRÉL**

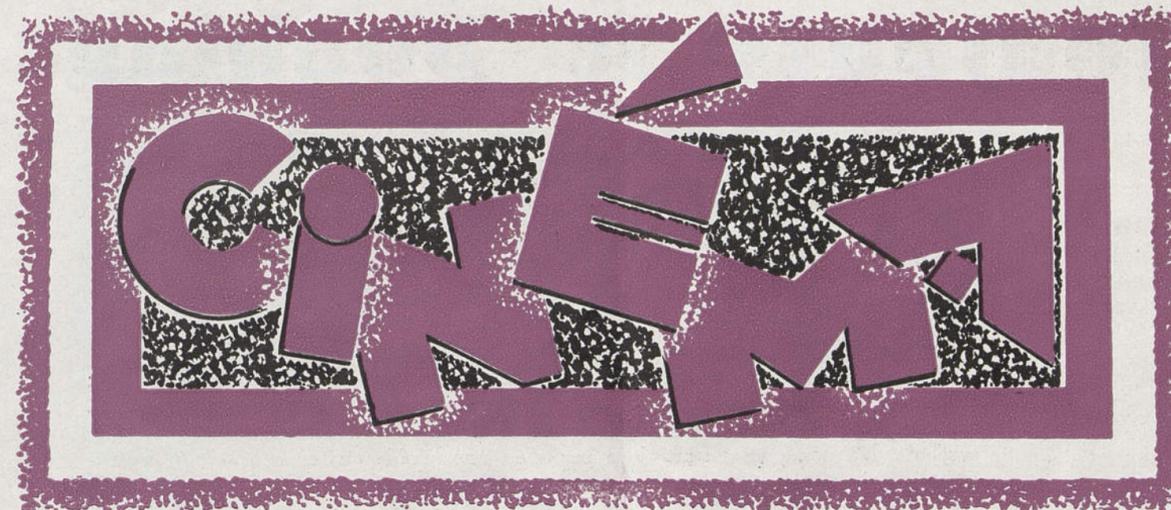
C'est le triomphe de  
la jeunesse, conqué-  
rant gaiement son  
droit au bonheur et  
à l'amour.



DANS  
**LA  
PETITE  
DE  
MONTPARNASSE**

scénario de Louis VERNEUIL & SCHULZ. réalisation  
de H. SCHWARZ. direction artistique J. N. ERMOLIEFF  
Musique de F. WACHSMANN

Ce film a été également réalisé en version parlante allemande



La première revue de grand luxe du cinéma français

## SOMMAIRE

*Encore le Doublage,*

par Edmond Epardaud.

*L'influence du ciné sur les enfants.*

*Le cinéma et les pouvoirs publics,*  
par Jean Andrieu.

*Nos vedettes et leurs favoris à l'écran,*  
par Gisèle de Bieville.

*Le code du cinéma.*  
par Roland Guérard.

*Mauvaise publicité,*  
par Paul Barbellion.

*Coiffeur pour Dames,*

par Georges Darhuys.

*En suivant la Production.*

*Les Films présentés,*  
par Madeleine Orta.

*Une innovation : le Livre d'Or filmé.*

*Les Livres à l'Ecran,*  
par Pierre Coulange.

*Echos et Informations.*

*Nouvelles de l'Etranger.*

REVUE MENSUELLE

6<sup>e</sup> Année

Juin 1932 -- N° 54

Directeur - Rédacteur en Chef :  
Edmond ÉPARDAUD  
Direction artistique :  
Henri FRANÇOIS  
Secrétaire général :  
Paul BARBELLION

ABONNEMENTS :

France, un an : 50 francs

Etranger, un an : 85 francs

Fondateurs : Henri François, Pierre Weill et Edmond Epardaud

Editions Henri FRANÇOIS : 9, Avenue de Taillebourg, Paris (XI<sup>e</sup>) — Tél. Diderot 88-40 et 88-41

# Toujours le Doublage



Le doublage n'a pas fini de faire parler de lui. On discuta d'abord éperdument sur sa simple opportunité; il est question maintenant de déterminer dans quelle proportion on pourra l'admettre au rang des productions spécifiquement françaises.

Réserveons le problème artistique que pose le doublage. Car le procédé qui consiste à ajuster des paroles sur des gestes, sur des sentiments, voire sur des mouvements de lèvres qui n'y correspondent nullement, est artificiel, enfantin et barbare. Jamais un film produit dans ces conditions n'aura la spontanéité, la vérité, la sincérité d'une œuvre originale. Du point de vue artistique pur, c'est une hérésie qu'on ne peut soutenir sérieusement.

La seule forme possible de doublage est celle qui consiste à faire prononcer, même schématiquement et sans émission de son, les paroles exactes que prononcera ensuite réellement la personne invisible chargé du texte étranger. Car on peut supposer dans ce cas que les attitudes et les gestes correspondront au sens des paroles entendues à l'écran. C'est ainsi qu'on procéda par exemple pour *Les Frères Karamazoff* dont le résultat fut satisfaisant.

La question de nécessité commerciale est toute différente. Et dans l'impossibilité de réaliser les 200 grands films français nécessaires à l'exploitation, on est bien obligé de se tourner vers le « doubling » seul capable de parfaire le contingent normal.

Une proportion de 75 films doublés a été prévue et décidée par le Conseil supérieur du cinéma approuvant les propositions de la Chambre Syndicale. Ce chiffre ne donne pas satisfaction à tout le monde, les directeurs et les distributeurs le jugeant trop faible, les producteurs trop élevé. Divergence de vues correspondant à une divergence d'intérêts.

Le Conseil supérieur a dû se rendre compte des mécontentements que sa décision allait provoquer puisqu'il spécifia « que tous les trois mois le ministre pourra modifier, sur la proposition du Conseil, le nombre de films étrangers réalisés en langue française dont l'exploitation pourra être autorisée en France. »

Cette assurance de révision trimestrielle devrait, à mon sens, ramener le calme dans les esprits. Car c'est à l'usage que nous verrons si 75 films doublés et 125 versions françaises suffisent à l'exercice normal de l'exploitation. Il est bien difficile de l'établir *a priori* et ceux qui réclament 200 films doublés ont, semble-t-il, bien plus souci de leurs propres intérêts que de la prospérité de la production ou même de l'exploitation nationales.

Le Comité du Conseil supérieur décida également qu'une sous-commission serait chargée de déterminer le caractère exact et la définition précise du film français.

Là encore, il sera difficile sinon impossible de satisfaire tout le monde. Par simple esprit de justice et de liberté, et aussi pour ménager les intérêts en présence, nous souhaitons que la formule officielle du film français soit très large et tienne compte beaucoup plus du caractère intrinsèque des œuvres que des circonstances dans lesquelles elles sont produites.

Pour nous, un film est français quand il a été réalisé en France par une maison française avec 50 % au moins d'éléments français, cette dernière restriction devant donner satisfaction aux intérêts légitimes de nos artistes et artisans.

Edmond EPARDAUD.



Maurice CHEVALIER et  
Jeanette MAC DONALD  
retrouvent dans *Une Heure  
près de Toi*, leur succès de  
*Parade d'Amour*.

Le nouveau film  
d'Ernst LUBITSCH  
*UNE HEURE  
PRES DE TOI*  
triomphe actuellement  
au théâtre Paramount

## L'influence du Cinéma sur les Enfants

# UNE IMPORTANTE ENQUÊTE DANS LES ÉCOLES DE LONDRES

Une vaste enquête vient d'être conduite à Londres au sujet de l'influence des spectacles de cinéma sur les enfants.

L'initiative a été prise par l'Inspecteur Principal de l'Enseignement de Londres qui a fait circuler des questionnaires dans les écoles du Comté. 21.280 enfants appartenant à 29 écoles ont été interrogés. Il a été largement tenu compte également des compositions et des devoirs écrits exécutés dans les formes ordinaires du travail de la classe. Toutes les réponses ont été étudiées par des instituteurs et des inspecteurs, rompus à l'interprétation de la psychologie des enfants et capables d'éliminer les influences de la suggestion, de la timidité ou du désir de paraître.

L'enquête a établi, de toutes façons, que le cinéma impressionne vivement les enfants, au point que certains spectacles doivent leur être épargnés, notamment : les fantômes pour les tout petits, et les films de mystère pour les plus grands.

\*  
\*\*

Les films vus par des enfants comprennent pratiquement l'ensemble de la production. Les très jeunes enfants préfèrent de beaucoup les films comiques, et tout particulièrement les dessins animés du genre Mickey.

Les films comiques restent très populaires auprès des enfants de tous âges et, lorsqu'ils ne viennent pas au premier rang des préférences, c'est l'élément comique des films qui frappe surtout les jeunes spectateurs du cinéma, ainsi que — ce qui revient au même — les éléments surprenants ou incongrus des scénarios.

Il est possible de tirer de cette épreuve un certain nombre de constatations :

1° Les films de cow-boys sont populaires auprès des garçons et des filles et à tous les âges, mais un peu plus pour les plus jeunes enfants.

2° Les films de guerre et les films d'aventures sont populaires parmi les garçons; les films de guerre davantage pour ceux entre 8 et 10 ans, que pour ceux de 11 à 14. Les filles n'aiment pas du tout les films de guerre.

3° Les films de mystère, les films de détectives ou de gangsters sont très populaires parmi les garçons, et beaucoup moins parmi les filles.

4° Les comédies et les farces ne sont pas appréciées par les enfants de 11 à 14 ans, tandis qu'ils apprécient l'élément comique dans les films d'aventures ou les films policiers.

5° Les films documentaires, les films de voyages et les films d'animaux ont été rarement désignés parmi les spectacles préférés. Souvent même, ils sont placés en fin de liste. Peut-être faut-il en voir la raison dans le fait que ces films sont présentés en bouche-trou, avant ou parmi des films d'aventures ou des films à sensation.

6° Les aventures sentimentales (appelées en pays anglo-saxons « Romance ») et les films d'amour sont résolument écartés par les garçons; mais assez souvent, ils occupent un rang élevé dans les préférences des filles de 11 à 14 ans. Il a été remarqué que, dans les réponses orales, cette catégorie de films est classée très bas, mais les examinateurs estiment qu'il entre là un élément de dissimulation ou de respect humain ?

D'une façon générale encore, on peut considérer comme établi que les enfants préfèrent à présent d'une façon définitive les films parlants aux muets. Les sous-titres sont difficiles à suivre, tandis que les américanisms sont presque toujours intelligibles, mais la préférence des films anglais sur les films américains est souvent marquée.

\*  
\*\*

Encore qu'il soit difficile d'atteindre une précision réelle, on peut considérer comme établis les quelques points suivants :

1° Tous les inspecteurs qui ont abordé ce point — et leur

opinion coïncide entièrement avec celle des maîtres — sont convaincus que l'élément moral des films — c'est-à-dire ce qui est réservé aux adultes — est ignoré par les enfants d'âge scolaire. Aussi, ce que les adultes peuvent souhaiter d'écarter des yeux des enfants, de toute façon, ne serait pas compris par eux. Ceci ne veut pas dire qu'il ne puisse pas y avoir de danger dans certains cas particuliers, mais l'enquête montre que le danger est extrêmement faible. Ceci ne saurait être maintenu, assurément, s'il s'agissait, non plus de très jeunes enfants, mais de jeunes gens de 15 à 18 ans.

2° Les jeunes enfants sont portés à imiter, dans leurs jeux, l'action des films. Par exemple, des enfants de 7 ans qui venaient de voir un film de grande aventure, sont arrivés à l'école avec des règles et des crayons passés dans leur ceinture, à la manière d'armes. Ces influences extérieures sont d'ordinaire, fugitives et, en dernier lieu, elles se confinent aux jeux.

3° Ainsi, l'influence du cinéma paraît ne point affecter la conduite des enfants en dehors de leurs jeux, et en outre, l'enfant le plus turbulent en classe est parfois un sujet qui ne va jamais au cinéma. Cependant, certains enfants fixent les notions qu'ils acquièrent au cinéma dans une région de leur esprit où elles demeurent en quelque sorte en sommeil, et qui, parfois, se réveillent en classe. Des sujets qui semblent peu brillants et sont généralement silencieux durant le travail scolaire s'animent soudain et prennent une part active aux discussions sur les films, et laissent paraître des notions assez surprenantes. Il est établi que les maîtres eux-mêmes sont surpris de découvrir dans l'esprit de leurs élèves, des trésors acquis au cinéma. Les enfants connaissent les artistes, leur style propre, les films qui les ont rendus célèbres, et des détails personnels lus dans la presse cinématographique que les enfants suivent évidemment.

4° Le seul point véritablement fâcheux qui est mentionné à la fois par les inspecteurs et par les maîtres, est que les impressions de terreur sont extrêmement fortes, qu'elles persistent et même déterminent des cauchemars.

— Plus de 10 % des enfants que j'ai questionné, dit l'un des inspecteurs, ont déclaré avoir éprouvé des frayeurs à la suite de certains incidents de l'écran, et avoir eu des cauchemars après. Les films de fantômes sont surtout en cause, mais il est aussi d'autres sujets de peur : un visage qui se meut sans corps... un long poignard qui s'abat lentement sur quelqu'un.

— Il est hors de doute que de tels films occasionnent de grandes peurs et entraînent des rêves désagréables. Dans une seule école, 117 enfants sur 213 interrogés ont avoué de telles frayeurs, et 178 parmi ces 213 ont mentionné des cauchemars. Les plus jeunes enfants sont plus effrayés par les fantômes et les plus âgés par le mystère.

— Une très large proportion des enfants a confessé que la plupart des films qui les ont effrayés leur ont procuré des rêves. Aussi est-il possible de dire que la plupart des enfants n'aiment pas la sorte de films que, d'ailleurs, nous préférons nous-mêmes qu'ils ne voient pas. »

\*  
\*\*

Ainsi, il est clair que les films de guerre, les films de terreur ou les épisodes effrayants frappent la mémoire des enfants, ou sont parfois retenus de façon subconsciente. Les films de « mystère » ou des incidents lugubres ont, sur les jeunes spectateurs, des effets peu souhaitables et parfois terribles. Beaucoup de gens sont d'accord que les enfants ne doivent pas voir de tels films, quel que soit, pour l'exploitation, l'intérêt commercial d'attirer la clientèle enfantine.

En dehors de ces quelques points, l'enquête n'a établi aucune autre constatation définie de malveillance du film.

Il ne semble pas ainsi que les effets actuels du cinéma sur les enfants soient, dans l'ensemble, nuisibles.

P. C.



Les Films Osso présentent  
CONRAD VEIDT  
dans RASPOUTINE  
(Le Démon des Femmes),  
mise en scène d'Adolphe  
TROTZ, production Gottschalk.

# Le cinéma et les pouvoirs publics

De plus en plus, les pouvoirs publics sont amenés à s'occuper du cinéma, tant comme art que comme industrie. A ce double titre et en raison de son développement matériel, celui-ci a droit à l'encouragement et à la protection de l'Etat. Certes, on ne saurait mettre en doute l'intérêt que le Parlement lui porte, mais l'enfer lui aussi est pavé de bonnes intentions; la bonne volonté n'est donc pas suffisante par elle-même, il faut aussi qu'elle soit guidée par la science et le discernement. Or, on sait que le Parlement ne brille pas par sa compétence, surtout en la matière qui nous occupe, et quand nous parlons du Parlement, nous englobons les ministres qui sont pris dans son sein. Bien que la nouvelle Chambre comprenne un technicien de premier plan, M. Louis Aubert, elle aura quelque peine à solutionner les problèmes d'ordre cinématographique qui vont se poser devant elle.

Le premier de ceux-ci qui va solliciter l'attention du ministre de l'Instruction Publique sera le projet de contingentement pour l'exercice Juillet 1932-33. Bien qu'adopté à une forte majorité par le Conseil supérieur du Cinéma, il provoque de vives critiques. Comme toute mesure protectionniste, il constitue une arme à deux tranchants. Il doit assurer la défense légitime de la production française, mais il ne faudrait pas qu'il portât un coup sensible au cinéma, en tuant la concurrence, ou qu'il provoquât à l'étranger des représailles dont souffrirait terriblement l'exploitation nationale.

Il y a également la question si délicate et si complexe des taxes suspendue par la période électorale et qui ne tardera pas à être reprise devant le Parlement.

Il s'agira de concilier les intérêts de l'industrie cinématographique et ceux de nos finances. Priver le budget d'une partie de ses ressources, à l'heure où il est en déficit, peut paraître inopportun; mais il est certain d'autre part que la corporation ne peut plus supporter le fardeau qui l'écrase et puisqu'il paraît décidé à réaliser des économies massives, il ne sera pas très difficile d'en faire quelques-unes de plus pour compenser la perte subie par l'exonération au moins partielle des taxes.

Autre projet beaucoup moins urgent, et celui-là d'origine parlementaire. C'est la création d'un centre national de cinématographie. Entendons-nous bien. S'il s'agit uniquement d'un centre national pour la production de films d'éducation: enseignement, agriculture, hygiène, etc..., destinés aux cinémathèques des ministères, d'accord. L'Etat se maintiendra dans son rôle et fera d'utile propagande, sans gêner l'industrie cinématographique. Mais si, au contraire, on a l'intention de créer un cinéma d'Etat, halte-là! L'Etat sortirait complètement de son rôle qui est d'encourager l'initia-

tive privée et non de la concurrencer. Celle-ci a déjà assez de mal à lutter contre l'étranger, sans qu'on lui crée encore des embarras à l'intérieur du pays. Et puis, quel bénéfice la collectivité en tirerait-elle? Indépendamment des gaspillages dont l'Etat nous donne l'exemple quotidien et dont les contribuables feraient une fois de plus les frais, on assisterait à la naissance d'un art qui, comme tout ce qui sort des moules officiels, manquerait d'originalité et végéterait dans la médiocrité. Du point de vue industriel, les résultats ne seraient pas plus brillants. Le cinéma d'Etat aurait la vie courte, ce qui serait sans importance, mais il risquerait de tuer le cinéma privé et alors ce serait beaucoup plus grave.

Souhaitons que cette idée géniale ne voit jamais la réalisation et puisque l'Etat peut disposer de quelques billets en faveur du cinéma qu'il les consacre donc à soutenir simplement l'art, le commerce et l'industrie cinématographiques.

Tout le monde s'en trouvera bien, à commencer par lui.

Jean ANDRIEU.



GABRIEL GABRIO  
dans le rôle de Sulphart des *Croix de Bois*  
d'après un lavis de Lucien JAUBERT.

# Nos vedettes et leurs favoris à l'écran

Dans beaucoup de films le metteur en scène se sert d'un animal favori pour donner cet aspect de vie réelle que le public apprécie.

Je ne parle pas des films dans lesquels les animaux jouent des rôles véritables, mais seulement de ceux où l'accessoire vivant amuse.

Nombreuses sont les vedettes qui ont des chiens et qui les font tourner.

rien de tel pour porter bonheur à un film que d'y faire tourner un chien!

Je ne sais si tout le monde est de l'avis de Dolly Davis, mais nous avons vu, dans *Un Soir de Rafle*, Annabella avoir comme commensal un beau chat tigré qui lui souhaitait cordialement la bienvenue chez elle.

Brigitte Helm, l'énigmatique star au profil de statue antique, s'est souvent fait photographier avec un chat siamois dans les bras, câlinement serré contre son cou.

Jeanne Boitel ne se souvient pas d'avoir jamais tourné avec chien ni chat, mais elle estime que la présence d'une de ces petites bêtes met de l'animation et de la gentillesse dans des scènes qui, sans cela, seraient quelconques.

Tout dernièrement, dans le beau film que Mme Titayna a présenté sur la Chine, et qu'elle a tourné dans des pays à peine connus, elle a, pour expliquer l'immense voyage, donné un petit documentaire sur la vie à bord d'un de ces paquebots de luxe qui font le service de l'Extrême-Orient. Pour animer la vie monotone des passagers, elle a filmé un petit pékinois dont les réactions renseignent le public sur les températures éprouvées.

On le voit, frétilant et joyeux au départ, s'alanguir sous la chaleur. Il lappe goulûment son eau, car le thermomètre monte... Enfin, nous rions bien de le voir prendre, avec satisfaction, un bain de siège dans le seau à frapper le champagne.

Dans *L'Affaire Blaireau*, nous voyons un aimable chien de chasse qui joue parfaitement son bout de rôle.

Dans *La Folle Nuit*, la ravissante Suzanne Bianchetti joue avec un jeune loulou de Poméranie blanc, qui tient plus de la poupée que du chien, tant il est charmant. Il s'accorde à la perfection avec les costumes Louis XV du film que sa petite fourrure blanche met en valeur.

Dans *Miche*, que vient de tourner dernièrement notre charmante vedette Suzy Vernon, son Sealyhamterrier tient une large place. Elle adore d'ailleurs son joli chien, qui ne la quitte que rarement. Lorsque vous allez la voir chez elle, c'est lui que, le premier, vous fait les honneurs de l'appartement.

Voici encore Arletty dont le toutou a le rôle principal dans *Un chien qui rapporte* et *Monsieur, Madame et Bibi* où Bibi est un chien, le joli petit chien de Marie Glory et de René Lefebvre qui sont Monsieur et Madame.

La mode, qui met ses petits favoris dans les bras des femmes élégantes, les honore aussi à l'écran au grand plaisir du public.

Gisèle de BIEZVILLE.



MARIE GLORY  
dans *Monsieur, Madame et Bibi*.

La délicieuse Dolly Davis les adore; j'ai pu causer un moment avec elle et elle m'a déclaré:

— Le plus joli de tous ceux que j'ai eus était un aberdeen, d'un gris tirant sur le brun. Il a tourné avec moi dans *Claudine* et le *Poussin* et a fait preuve d'un caractère charmant.

— Vous n'en avez eu que dans ce film-là?

— Non! dans *Dolly* j'ai joué avec un petit boule blanc amusant au possible! Il avait une frimousse à mourir de rire! J'ai aussi tourné une fois avec un petit fox à poils durs, très désobéissant.

— Cela ne vous a pas ennuyée?

— Moi? Jamais de la vie! Au contraire, il n'y a

# Le code du cinéma

Cet ouvrage dû à la collaboration de M<sup>e</sup> Meignen et de J.-J. Dumoret, avocat à la Cour de Paris, et édité chez Dorbon-Ame, fait partie, aujourd'hui, des livres rares. Il présente un grand intérêt, non seulement en tant que commentaire des lois, décrets, ordonnances, arrêtés, décisions judiciaires, règlements et usages du cinéma ou comme formulaire des principaux contrats, mais parce que tous ces éléments concourent à une histoire précise du cinéma à cette époque, sous ses trois aspects : édition, location, exploitation.

L'Avant-propos rapporte un extrait du discours que le Président de la Chambre Syndicale d'alors, M. Jules Demaria, prononça au banquet offert à Louis Lumière pour célébrer son élection à l'Académie des Sciences : c'est l'historique de l'industrie nouvelle.

Le cinéma, vers 1920, s'est déjà imposé dans toutes les branches de l'activité humaine. On prévoit la prépondérance de son rôle dans l'enseignement. La solution du problème de la couleur, du relief, de la parole est attendue. On compte en France 1.600 salles de cinéma et la production nationale ne suffit pas à leurs besoins. Pour la première fois, cet ouvrage expose les règles spéciales qui régissent éditeurs, loueurs et directeurs. Le but du Code est d'être utile aux professionnels, en leur donnant la solution des incidents multiples qui peuvent se produire, de renseigner les amateurs de Cinéma, de faciliter aux hommes de loi et aux magistrats l'étude et la solution des questions qui se posent devant eux, grâce à la connaissance de documents de précédents et d'usages qu'aucun recueil, jusqu'ici, ne leur avait fait connaître. En effet, il faut feuilleter ce travail, relire certaines considérations générales, certaines distinctions ou conclusions pour revivre les difficultés que l'évolution cinématographique a rencontrées. En novembre 1904, c'est l'affaire des « Apparitions et Miracles de Lourdes », la Cour de Pau avait refusé de considérer un film cinématographique comme une œuvre dramatique. En 1911, *Les Trois Mousquetaires*, *La Dame de Montreuil*, *La Tour de Nesle*; en 1912, *Cagliostro*, *L'Assommoir*, *Michel Strogoff* inspirent au Tribunal de la Seine des jugements déclarant formellement que la projection cinématographique rentrait dans l'exploitation théâtrale. Droits d'auteur, contrefaçon, protection des titres, autant de sujets relatifs aux œuvres cinématographiques que de nombreuses affaires ont remis en question.

L'exécution des films rappelle le nom de bandes oubliées : *Gigolette*, *L'apogée et la chute de Guillaume*; les affaires Bertini (Tiber-Film contre Cesar-Film) et Napierkowska en 1916 permettent de préciser des droits et devoirs des artistes. Des accidents de prises de vues, découlent des responsabilités pénales et civiles. Au chapitre trois, on trouve l'historique de la Censure, le statut du cinéma et le fameux décret du 25 juillet 1919... Non moins intéressant est le chapitre suivant proposant les remèdes à la crise d'alors et définissant le film français.

La location fait l'objet de quatre-vingt pages tandis que l'exploitation qui comprend toute la troisième partie de l'ouvrage embrasse les prescriptions administratives : ouverture des salles, ordonnances de police, arrêtés municipaux; les lois applicables : droit des pauvres et son histoire, taxe sur les spectacles et affichage, droits des auteurs; enfin, l'exercice de la profession et les transactions commerciales. Cette énumération donne une idée de ce « Code du Cinéma » et de l'intérêt documentaire de cet ouvrage. Mais ce livre date de dix ans, et depuis, que de chemin parcouru, que de modifications, de précisions, de nouveaux cas juridiques proposés à l'examen des tribunaux. Les intérêts des membres de la Cinématographie ont augmenté avec le progrès apporté dans cette industrie, les difficultés aussi. Comme le disait M<sup>e</sup> Lévêque dans son rapport du Conseil juridique syndical, en 1930 : « Tous les problèmes qui vous préoccupent touchent au droit, puisque, s'agit-il des statuts du

Cinéma, des lois fiscales, des droits d'auteur, du contingentement, du rôle des fédérations, il s'agit toujours, en fin de compte, de créer ou d'appliquer un texte légal; aussi le rôle du juriste est-il continu et son intervention fréquente. »

Les films parlants et sonores ne peuvent que donner lieu à une jurisprudence nouvelle et abondante. Il importe donc qu'un nouveau « Code du Cinéma » soit rédigé où se trouvera toutes les lois et décrets nouveaux que le développement du cinéma a engendré dans tous les pays. Les questions législatives sont nombreuses qui intéressent éditeurs, loueurs, exploitants. Il faut que chacun puisse avoir sous la main un recueil complet et pratique. Les hommes de loi apprécieront eux-mêmes cet instrument de travail. Quant aux professionnels, ils auront maintes occasions de consulter ce livre, avant d'agir ou d'y chercher la voie à suivre après quelque regrettable incident.

Mais qui nous donnera cet indispensable ouvrage?... M<sup>e</sup> Meignen est mort en 1926 et M<sup>e</sup> J.-J. Dumoret a pensé bien des fois s'atteler à cette laborieuse tâche, mais une existence trop surmenée ne lui a pas permis de réaliser ce projet. Pourtant nul n'est plus qualifié que lui qui doit être considéré comme l'auteur du premier code, M<sup>e</sup> Meignen, très accaparé, n'en ayant été que le superviseur. Par ailleurs, M<sup>e</sup> Dumoret s'est particulièrement attaché aux questions de la propriété littéraire et artistique et c'est lui qui, en 1925, au Congrès des Arts Décoratifs, a mis pour la première fois en lumière les problèmes soulevés par le cinéma. Au Congrès de Lugano, les conclusions de M<sup>e</sup> Dumoret modifièrent l'article 14 de la Convention de Berlin de 1908. En 1930, au Congrès du Caire, Dumoret a représenté les intérêts de ceux qu'il a appelés les créateurs intellectuels du film. Aujourd'hui, M<sup>e</sup> Dumoret pourra mieux faire encore. Elu député, cet adepte fervent, ce défenseur actif du cinéma va pouvoir défendre à la tribune la Corporation et le septième art. Seulement, voilà, je doute que la vie parlementaire permette à J.-J. Dumoret d'entreprendre jamais la rédaction du « Nouveau Code du Cinéma ». Qui assumera cette tâche ? Qui éditera cet ouvrage que sûrement la publicité cinématographique ne refuserait pas d'aider ?

Roland GUERARD.

## Le Métropole de Bruxelles ouvrira en Septembre

Ce sera la plus grande salle de Belgique

Bruxelles va bientôt compter non seulement une salle de cinéma de plus, mais encore la plus grande et la plus belle salle de toute la Belgique.

Située en pleine rue Neuve, derrière l'Hôtel Métropole, la nouvelle salle, qui s'appellera Cinéma Métropole, a une façade de 40 mètres sur la rue. Elle contiendra 3.600 places et sera pourvue de tous les derniers perfectionnements destinés au confort et à la satisfaction du public.

L'aménagement de la salle sera terminé au mois de septembre, époque à laquelle aura lieu l'inauguration. On est en train d'installer le système de ventilation Carrier et les équipes d'ouvriers se succèdent sans arrêt.

Le Cinéma Métropole est un théâtre Braunberger-Richebé.

## UNE MAUVAISE PUBLICITÉ

Lorsque vous faites un tour à « la fête à Neu-Neu » ou dans n'importe quelle grande foire vous voyez une quantité de baraques aux annonces alléchantes qui portent en grosses lettres « Interdit aux enfants ». On ne saurait blâmer ce procédé de publicité qui exploite avec esprit la bêtise humaine.

Mais malheureusement il n'y a pas que les forains qui emploient cette méthode et depuis quelque temps les cinémas en usent et en abusent.

Lorsqu'on parcourt les programmes, on trouve vraiment un peu trop de films « spéciaux », « réservés aux adultes », « interdits aux jeunes filles ».

Attention ! Nous ne protestons pas contre les films eux-mêmes, nous n'allons pas reprendre la vieille discussion sur « l'Art et la Morale »; nous sommes partisans de la plus grande liberté, mais nous protestons, dans l'intérêt même des films, contre le genre de publicité qui leur est faite. Le hasard a voulu qu'il y ait en même temps à Paris un certain nombre de films comme *Jeunes filles en uniforme*, *C'est le printemps*, film d'éducation sexuelle avec Ita Rina, *On demande des danseuses pour Buenos-Ayres*, etc..., qui ont eu du succès non pas tant à cause de leur valeur, qui cependant est grande, mais à cause de la réclame de mauvais goût qu'on leur a faite.

Le public se lassera vite d'être traité comme une bande de collégiens impubères et un jour viendra où cette étiquette de « spécial » éloignera les spectateurs au lieu de les attirer et cela au grand dommage de certaines œuvres de qualité. Les mauvais effets de cette méthode publicitaire se sont déjà fait sentir. Chacun connaît l'histoire du *Rosier de Mme Husson*. En province, beaucoup de maires en ont interdit la projection dans leur ville sans même l'avoir vu, sur la foi de la publicité à la fois adroite et maladroite qui avait été faite, et c'est dommage, car c'était un film amusant et bien innocent.

Lorsqu'un film peut présenter quelque danger pour nos « innocents enfants » et « nos pures jeunes filles », ce qui est bien rare, on peut l'indiquer discrètement, mais il n'est pas indispensable de le crier sur les toits (ce qui a immédiatement pour effet d'emplir la salle d'enfants et de jeunes filles) et à plus forte raison lorsque le film est tout à fait convenable, c'est une politique absolument maladroite que d'essayer de lui faire une réputation scandaleuse; cela peut prendre au début, mais le public finit par comprendre qu'on se fiche de lui.

Paul BARBELLION.

Une organisation qui s'imposait

## La Continental Film Distribution

Beaucoup de nos amis, distributeurs de province ou acheteurs étrangers, se montraient assez embarrassés quand, de passage à Paris, ils devaient visionner des films. Ils étaient obligés dans ce cas, soit de faire appel à des maisons d'édition qui n'étaient pas toujours disposées à leur céder leur salle, soit à payer très cher un cinéma quelconque.

Aujourd'hui, cette regrettable lacune est comblée grâce à une organisation rationnelle et méthodique, la Continental Film Distribution, qui vient d'installer et d'équiper une très jolie salle particulière au 72 de l'avenue des Champs-Élysées.

Cette salle qui est assez vaste pour contenir cinquante personnes, est munie de confortables fauteuils et comporte une projection sonore impeccable. Il est possible de visionner toute la journée et même le soir jusqu'à minuit.

En outre, les clients sont assurés de trouver là, attendant à la salle de projection, un bureau avec téléphone où ils peuvent recevoir et traiter leurs affaires.

Nous avons visité cette ingénieuse et si opportune organisation sous la conduite de son aimable animateur, M. André Krichesky, lequel a bien voulu nous faire part du plan d'ensemble élaboré par sa société :

— Nous avons créé ici, nous dit-il, outre une salle de projection exclusivement réservée aux clients, un centre de vente de films français et de distribution de films étrangers doublés. Nos efforts se sont surtout portés en Amérique du Sud où le film français est l'objet de demandes importantes, mais aussi dans toute l'Europe. Ainsi depuis le mois de janvier, c'est-à-dire en moins de six mois j'ai vendu pour ma part une trentaine de films français en Europe et Amérique du Sud.

Deux fois par mois nous publions, sous la direction de M. Bannaplata, un journal rédigé en espagnol et destiné aux pays sud-américains où nous donnons toutes informations concernant la production française. La plus grande impartialité préside à l'élaboration de ce journal qui constitue pour notre production une propagande importante.

Notre société a encore d'autres projets, mais il faut savoir se limiter et procéder par ordre. Au surplus, notre programme est assez important pour accaparer toute notre activité.

Nous avons remercié M. André Krichesky pour les explications qu'il a bien voulu nous donner et nous sommes heureux de faire connaître à notre tour une organisation qui est appelée à rendre les plus grands services.

Robert TREVISE.

## La moitié des Cinémas Européens ne sont pas encore équipés

Suivant une statistique établie par la Western Electric la moitié des cinémas européens ne sont pas encore équipés.

Allemagne : 2.500 salles équipées sur 5.287, soit 48 pour 100.

Espagne : 452 salles équipées sur 2.600, soit 17 pour 100.

France : 1.450 salles équipées sur 3.300, soit 44 pour 100.

Grande-Bretagne : 4.096 salles équipées sur 5.048, soit 82 pour 100.

Italie : 528 salles équipées sur 2.500, soit 21 pour 100.



JACQUELINE FRANCELL  
la très jeune vedette de Pathé-  
Natan que nous applaudirons  
dans *Mirages de Paris*, le grand  
film réalisé par Fedor OZEP  
aux studios de Joinville avec  
Alice TISSOT, Roger TRÉVILLE,  
Marcel VALLÉE, Colette DAR-  
FEUIL, Nestor ARIANI.



HELENE ROBERT  
interprète *La Fleur d'Oranger*,  
réalisé par Henry ROUSSELL  
pour Pathé-Natan d'après la  
pièce d'André Birabeau et Geor-  
ges Dolley, avec A. LEFAUR,  
René LEFEBVRE, ALERME,  
Simone DEGUyse, Marfa  
DHERVILLY, Blanche DENEIGE.

## Coiffeur pour Dames

Voici un film bien amusant et dont l'entrain est irrésistible. D'un sujet très théâtre de Paul Armont et Marcel Gerbidon, René Guissart a réussi à tirer un film qui est un film et non un succédané de pièce. Première qualité que nous apprécions.

L'interprétation — seconde qualité majeure — est l'une des plus brillantes et des plus homogènes qu'on ait encore vues dans une comédie parlée.

Dans le rôle du gardien de moutons qui devient coiffeur pour dames, Fernand Gravey déploie toutes les ressources de son joli talent d'humoriste. Lui seul animerait le film s'il n'y avait encore Palau, patron coiffeur inénarrable; Argentin, riche industriel plein de suffisance; Diana, demi-mondaine vaporeuse; Josyane, toujours charmante; Mona Goya, une petite fille de la campagne qui s'est civilisée, et Nina Myral qui est une grande fantaisiste.



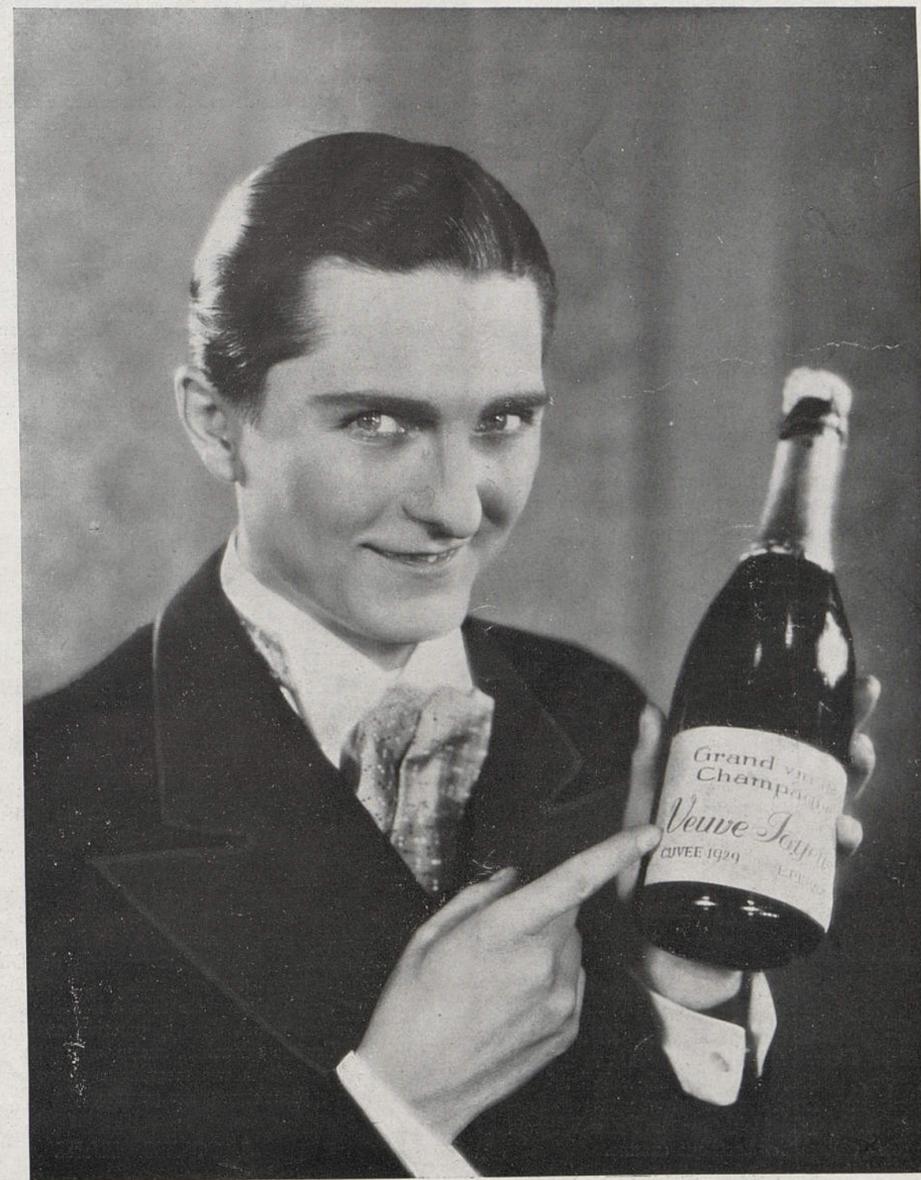
FERNAND GRAVEY et MAULY

*Coiffeur pour Dames* a une verve et un mouvement qui s'imposent dès les premières images au spectateur. Peut-être le charme essentiel de ce joli film tient-il à l'originalité du milieu et des situations, mais il faut reconnaître aussi que la qualité des interprètes est pour beaucoup dans le succès.

Félicitons la Paramount française de cette brillante réussite qui s'ajoute à tant d'autres de la célèbre firme.



FERNAND GRAVEY, MONA GOYA et NINA MYRAL.



ROGER TREVILLE dans une scène amusante de *Durand contre Durand* l'hilarante comédie de la production S.I.C. que les Productions Réunies, anciens Etablissements Fer-Weill, sortent actuellement dans les meilleures salles.

# En suivant la Production

## PATHE-NATAN

**Sept grands films.** — L'activité ne se ralentit pas aux studios de Joinville et de la rue Francœur.

La situation résumée en quelques mots s'établit ainsi :

Deux films sont terminés : *Les Gaietés de l'Escadron* et *La Fleur d'Oranger*.

Deux films sont en cours de réalisation et près d'être terminés : *Mélo* et *Le Mirage de Paris*.

Trois films ont pris ou vont prendre possession des plateaux : un film de Louis Verneuil, réalisé par Pière Colombier, avec Elvire Popesco et René Lefebvre, titre provisoire : *Sa meilleure Cliente*; un film avec Duvalles et Florelle, *La merveilleuse Journée*, réalisé par Robert Wyler, d'après un scénario d'Yves Mirande, et *Enlevez-moi*, l'opérette de Praxy et Allais, musique de Gabaroché, réalisée par Léonce Perret.

Soit sept films qui sont ou entièrement terminés ou en voie de réalisation.

Plusieurs grandes productions attendent leur tour. Nous en parlerons au fur et à mesure des possibilités de réalisation conditionnées par la place dont disposent les studios.

**Le nouveau film de Pière Colombier a pour auteur Louis Verneuil.** — Pière Colombier a commencé à tourner aux studios Pathé-Natan sur un scénario original de Louis Verneuil. Le titre de ce film qui sera une comédie gaie et sentimentale est provisoirement *Sa meilleure Cliente*.

Les interprètes principaux en seront : Elvire Popesco, René Lefebvre, Alerme et Prince.

L'ambiance du film sera élégante et l'action évoluera en de nombreux milieux mondains, château à la campagne, casino, institut de beauté, etc...

Le nouveau film de Pière Colombier comportera enfin de jolis extérieurs, principalement la plage de Juan-les-Pins.

**La Fleur d'Oranger est terminée.** — Henry Roussel a terminé, aux studios de Joinville, *La Fleur d'Oranger*, qu'il avait commencé aux studios de la rue Francœur. Il a groupé une interprétation de choix avec René Lefebvre, André Lefaur, José Noguero, Simone Deguise, Hélène Robert, Blanche Deneige et Marfa Dhervilly.

**Mirages de Paris.** — F. Ozep a tourné toute la semaine dernière, dans un décor reconstituant l'intérieur d'un immense music-hall, plusieurs scènes de son film *Mirages de Paris*, avec Jacqueline Francell, Roger Tréville, Alice Tissot, Marcel Vallée, Nestor Ariani. Il était assisté de M. Friedland.

Des scènes très importantes et comportant un millier de figurants ont ensuite été réalisées dans le théâtre des Folies-Wagram où avait dû être réuni un matériel électrique énorme.

**Czinner tourne Mélo.** — La réalisation de *Mélo* se poursuit activement sous la direction de Paul Czinner avec une interprétation de grand style groupant Gaby Morlay, Victor Francen et Pierre Blanchar.

On attend du réalisateur d'*Ariane* un nouveau chef-d'œuvre psychologique et dramatique.

## AUX STUDIOS G.F.F.A.

— Rappelons que le scénario tiré de la célèbre pièce de Tristan Bernard, Yves Mirande et Quinson sera porté à la scène par Léon Mathot, le réalisateur de *La Bande à Bouboule*, sous la direction artistique de J. N. Ermolieff.

C'est Georges Milton qui interprétera le rôle de l'inénarrable Boucatel; Abel Tarride sera le marquis; Maurice Escande, Gaston; Sinoël, Leclerc, et G. Tréville, Lord Ashwel.

Les rôles du Vicomte, de Louis et de Norbert seront tenus respectivement par Beauval, Clément et Fabrice.

Du côté féminin, les deux rôles principaux auront pour titulaires deux vedettes bien connues : Tania Fédor (Aurore) et Jeanne Helbling (La Comtesse).

Enfin, Raymonde Bonnet dont les débuts viennent d'être remarqués dans le sketch *Hier et Aujourd'hui*, interprétera le rôle de Géraldine.

— G.F.F.A. réalise actuellement, aux studios de la Villette, un film de court métrage, intitulé *Haut les mains*, qui est mis en scène par Maurice Champreux, le réalisateur de *Hardi les Gars*, d'après un thème de J. Joseph-Renaud.

— Un accord qui aura sans nul doute d'heureux résultats pour l'avenir de la production française, vient d'être conclu entre G.F.F.A. et les films Léon Poirier. Quatre films seront produits pour la saison prochaine, sous la direction du grand cinéaste et distribués par les soins de G.F.F.A.

Le premier de ces films sera réalisé d'après le scénario que Pierre Batchef avait composé et qu'il mettait au point, d'accord avec Léon Poirier, au moment de sa fin tragique. Son titre sera *Pour ses beaux yeux*. Le travail vient de commencer.

## OSSO

**La Bonne Aventure.** — On sait que c'est M. Jean Lenoir, le compositeur de « Parlez-moi d'amour », qui a écrit l'importante partition inédite de la nouvelle comédie gaie que présenteront bientôt les Films Osso, *La Bonne Aventure* (production Armada Films).

**Le Roi des Palaces.** — C'est au début du mois, dans les studios de Londres, que la Société des Films Osso, en collaboration avec la « Mayrfair-Production Limited » a commencé la réalisation de la grande opérette filmée, *Le Roi des Palaces*, tirée de la célèbre pièce de M. Henry Kistemaekers par M. Serge Veber, couplets de M. Serge Veber, musique nouvelle de M. Raoul Moretti.

**La Haine qui meurt.** — On sait que le Grand Prix du Film, organisé sous les auspices de la Société des Nations par le C.I.D.A.L.C. (Comité International de Diffusions Artistiques et Littéraires par le Cinéma), fut attribué, il y a quelque temps, pour la première fois, à M. E.-L. Blanchet, pour *La Haine qui meurt*, dont la parution en librairie fit sensation. M. Eugène Blanchet, ancien combattant et victime de la guerre, a écrit là une magnifique œuvre en faveur de la paix et du rapprochement des peuples.

## JACQUES HAIK

**Les Vignes du Seigneur.** — René Hervil a entrepris la réalisation de son nouveau film, *Les Vignes du Seigneur*, d'après la célèbre comédie de Robert de Flers et Francis de Croisset, pour le compte des Etablissements Jacques Haik.

Le premier décor planté représente l'intérieur de l'hôtel particulier de Madame Bourjeon, décor au style volontairement composite et évidemment amusant... Chaque meuble n'évoque-t-il pas pour leur propriétaire un souvenir, une étape de sa vie ?

Pour compléter cette « psychologie du décor » nous ferons connaissance par la suite avec la villa que la même Mme Bourjeon a fait construire au bord de la mer, vrai chef-d'œuvre de style ultra-moderne...

**Le Coffret de Laque.** — Après un bon nombre de films policiers ou de gangsters se déroulant dans des milieux louches, voici *Le Coffret de Laque* dont Jean Kemm termine le mon-

tage aux studios Jacques Haik de Courbevoie, qui présente cette particularité de n'opposer que des personnages élégants.

Dans la villa du savant Amory différentes personnes sont enfermées qui devront subir un interrogatoire durant quarante-huit heures. Quel est le coupable parmi tous les invités et amis ? *Car il y a un coupable...*

... Atmosphère lourde de mystère dans un décor impressionnant...

## PARAMOUNT

**Passionnément.** — René Guissart termine la mise en scène de *Passionnément*, adapté à l'écran par Albert Willemetz et Jean Boyer de l'opérette d'André Messager, dont Maurice Hennequin et Albert Willemetz avaient écrit les paroles.

Il a terminé en partie les intérieurs tournés dans une villa où chantent et jouent les principaux interprètes, Fernand Gravey, Florelle, Davia, Danielle Brégis, Baron Fils, Urban, Carette... et Koval.

**Pour vivre heureux.** — Claudio de la Torre a tourné des extérieurs du film *Pour vivre heureux*, adapté par Yves Mirande de la pièce qu'il écrivit avec André Rivoire.

## TOBIS

**Danton.** — André Roubaud continue, aux Studios Tobis d'Épinay, la réalisation du grand film *Danton*. Après l'appareillage du célèbre tribun, on peut voir actuellement sur le plateau une reconstitution minutieusement exacte de la salle du tribunal révolutionnaire.

Jacques Grétilant interprète le rôle de Danton.

## SYNCHRO-CINE

**Un Beau Mariage.** — Voici la distribution de ce film : Madeleine Guitty, Pierre Finaly, Hamilton, Germaine Baron pour les principaux rôles. Le premier tour de manivelle sera donné le 10 juin aux studios de la Villette.

**Arrêtez-moi.** — Robert Pizani, Viguière, Marcelle Adam, Paulais, Brocquin, Reyville et Geneviève Félix, sont engagés par Synchro-Ciné pour tourner le film *Arrêtez-moi*, de Gabriel Timmory et Manoussi. Le premier tour de manivelle sera donné dans la première quinzaine de juin.

**Le Billet de Logement.** — Dans le *Billet de Logement*, qui sera commencé fin juin par Synchro-Ciné, le rôle du colonel de Montgiron sera tenu par Georges Melchior.

## ALBATROS

**Amour et Profanation** — *Amour et Profanation* est un film gai de court métrage, qui, tant par son scénario que par son interprétation, peut facilement rivaliser avec les productions étrangères du même genre.

Le principal interprète est le célèbre comédien-fantaisiste du Casino de Paris, Dandy, qui a créé dans le film un personnage d'un comique irrésistible.

Dandy est entouré par une troupe excellente avec Charles Barrois, Pré fils, Desty et Andrée Doria.

## STAR-FILM

**Molière à l'écran.** — M. Charles Burguet qui vient de prendre la direction générale de Star-Film, a choisi pour inaugurer la nouvelle production de cette société, la pièce la plus irrésistiblement comique de Molière : *Monsieur de Pourceaugnac*.

M. Jean-José Frappa travaille d'ores et déjà à la préparation cinématographique de cette farce géniale.

M. Gaston Ravel en assumera la réalisation, avec le concours de son collaborateur habituel, M. Tony Lekain.

Le rôle de M. de Pourceaugnac sera tenu par le populaire comique Armand Bernard.

## STELLA FILM

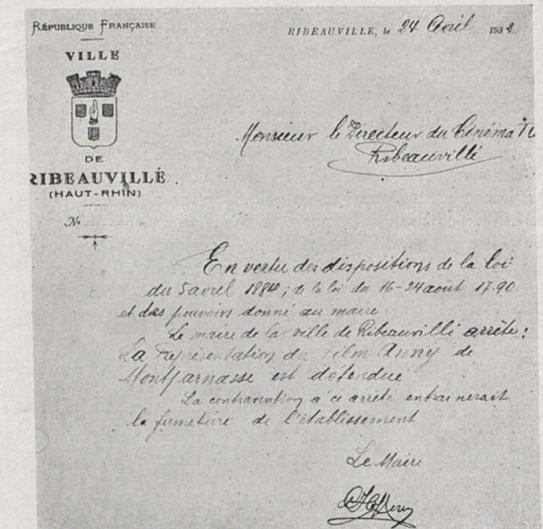
**Rocambole.** — Aux studios de Billancourt, Gabriel Rosea, assisté d'André Pellenc, vient de commencer, pour Stella-Film, la réalisation de *Rocambole*. Quatre nouveaux artistes viennent d'être engagés pour ce film : Claudie Lombard, Tony Pary, Léda Ginelly (dans le rôle de Vanda) et Gil Clary (dans celui de Mme Andersen).

## KAMINSKY

**Films de première partie.** — Les services de production ont retenu un scénario de M. Marc Cab, *Plein Gaz*, qui sera tourné incessamment; un scénario de Gaston Thierry, *Jules a un tic*; un de Lucie Derain, *Le Fils de Crésus*; un scénario de Pierre de Cuvier, *Champion*; un scénario dû à deux jeunes chansonniers montmartrois, et *La Gifle Quotidienne*, de Georges Dolley, l'auteur de *Bric à Brac* et *Cie*.

## Le maire de Ribeaupillé n'aime pas le cinéma

M. Hofferer, maire de la charmante commune de Ribeaupillé, dans le Haut-Rhin, s'est couvert de ridicule tout récemment en interdisant, de par ses droits de police, un film cependant bien anodin, *Anny de Montparnasse*. Nous ne reviendrons pas sur cet incident que la presse régionale a longuement commenté, mais nous sommes en mesure de publier le fac-similé de l'ukase par lequel le maire de Ribeaupillé entendait frustrer ses administrés d'un spectacle simplement agréable. La reproduction photographique respecte bien entendu les fautes de français commises par M. Hofferer.



Ajoutons que ce singulier magistrat municipal a aggravé son cas en renonçant à la poursuite contre le directeur de l'établissement, à la condition que celui-ci paierait cinq francs au bureau de bienfaisance de Ribeaupillé !

Le directeur ainsi molesté a refusé de payer cette « amende » injustifiée, mais devant les ennuis que lui causait le film en a renvoyé la copie au distributeur.

La mauvaise action de M. Hofferer, maire de Ribeaupillé (Haut-Rhin) méritait d'être relevée.

# Les films présentés

## Une Heure près de Toi.

Nous revoyons toujours avec plaisir, sinon avec surprise, Maurice Chevalier qui ne se transforme guère mais reste sympathique. Ce nouveau film de Lubitsch a les qualités des productions précédentes, élégance de la forme, esprit des situations, mouvement juste. S'il n'y a plus chez Lubitsch ce quelque chose de génial que nous aimions tant dans *Comédiennes*, la faute en est probablement au « parlant » qui uniformise les films comme il uniformise la vie.

Chevalier a quitté ses brandebourgs de prince ou d'officier. Il est redevenu civil et ayant fait ses études de médecine il est passé docteur. Cela nous change — nous plus que lui. Il retrouve Jeanette Mac Donald qui était bien jolie et attendrissante dans *Parade d'Amour* et qui l'est toujours. Elle a pour rivale — dans le film — Lily Damita. Et voici notre Maurice national bien embarrassé.

(Production Paramount.)

## Changhai-Express.

Ce n'est pas le meilleur film de von Sternberg bien que rien dans *Changhai-Express* ne soit indifférent. Peut-être même y a-t-il là une conception documentaire du film dramatique qui commande le respect, mais l'action est indécise et lente avec une abondance de détails qui retarde l'action.

Les meilleures choses du film sont les notations de ce voyage interminable à travers la Chine en révolution et en guerre.

Marlène Dietrich est curieuse mais semble se ressentir de la faiblesse du scénario. Clive Brook est décidément un grand artiste que le cinéma américain ne met pas à sa place. Il a l'intelligence et la puissance. Anna Mary Wong est bien jolie et cruelle dans le rôle de la petite Chinoise. Dans le rôle du général Chang, Warner Oland donne toute sa mesure.

(Production Paramount.)

## Miche.

C'est une bonne petite comédie de seconde zone qui plait sans émoi, qui amuse sans passionner. Le sujet d'Etienne Rey est infiniment mince, mais il faut reconnaître que le réalisateur Jean de Marguenat n'a pas dépassé la portée du scénario, ce qui est une preuve d'intelligence et de goût. Il nous a joliment brossé une brave petite comédie sans prétention qui est, en outre, fort bien jouée par Suzy Vernon, si photogénique en sa robe de tulle blanc, Edith Méra, Mme Moreno et Robert Burnier.

(Production Paramount.)

## Monsieur Albert.

On se souvient de cette comédie que tourna aux derniers temps du muet Adolphe Menjou. Gagne-t-elle à être parlée ? On ne sait, mais elle est très séduisante ainsi et cela nous suffit.

Karel Anton s'est surpassé dans la mise en scène qui est luxueuse et parfois éblouissante, pleine de mouvement, d'entrain et d'élégance.

Le rôle de Menjou est tenu par Noël-Noël qui se révèle une fois de plus comédien adroit, capable en même temps d'émotion et d'humour.

Près de lui on applaudit Betty Stockfeld, Edwige Feuillère et Véra Baranovskaïa.

(Production Paramount.)

## Vous serez ma femme.

Le sujet n'a qu'une originalité relative mais la réalisation abonde en détails ingénieux et charmants, en trouvailles d'esprit. Tout dans ce film est soigné supérieurement et on ne voit pas ce qu'on pourrait y reprendre.

Serge de Poligny est le réalisateur de cette version française dont Louis Verneuil est l'auteur. Les interprètes pleins de gaieté et d'aisance sont Alice Field, Roger Tréville, Lucien Baroux, Callamand, Janine Ronceray.

(Production Ufa. - Distribution A.C.E.)

## Mon Curé chez les Riches.

Donatien qui n'avait rien donné à l'écran depuis plusieurs années reprend un sujet qui lui valut un grand succès populaire. Le roman de Clément Vautel qui est un peu pour la religion ce que *Les Gaietés de l'Escadron* sont pour l'armée, ne manque ni de verve ni de bon sens. La réalisation de Donatien est alerte, d'une gaieté parfois un peu lourde, mais la délicatesse serait là assez déplacée.

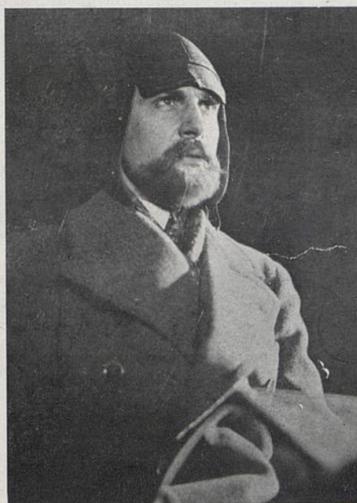
Dans le rôle de Mme Cousinet, que joua jadis Lucienne Legrand, reparait Alice Roberte qui fait dans le cinéma une rentrée tapageuse et très honorable. Elle y déploie beaucoup de verve et un solide métier.

(Production Donatien-Isisfilm.)

## Fantômas.

Il est indéniable que le genre a vieilli. Nous ne frémissons plus comme jadis à ces mystères de châteaux délabrés, de revenants nocturnes et d'assassins en cagoule. Mais cela nous amuse encore surtout quand le spectacle est monté avec cette sorte de génie que Paul Fejos, après Paul Leni, sait mettre dans un film d'aventures et d'épouvante.

*Fantômas*, au point de vue de la réalisation, ne nous a pas déçus. Il est même prodigieux qu'on ait pu en trois mille mètres ramasser ainsi un sujet qu'on eût traité autrefois en dix mille. Le découpage et le montage sont des merveilles de technicité.



JEAN GALLAND  
dans le rôle de Fantômas. Production Braunberger-Richebé.  
Réalisation de Paul Fejos.

L'interprétation est à la hauteur de la réalisation avec Jean Galland qui est un Fantômas de grand style, Roger Karl, Maurice Schütz, Thomy Bourdelle, Gaston Modot, Mauloy, Azais, Jean Worms, Rigaud, Tania Fedor, Marie Laure.

(Production Braunberger-Richebé.)

## Un Fils d'Amérique.

Le titre a nettement des allures de comédie et la pièce fut écrite par deux maîtres du rire Pierre Veber et Marcel Gerbidon. Cependant, le film est aussi peu vaudevillesque que possible. C'est une comédie sentimentale et parfois dramatique, une comédie où il y a de l'observation et de la fantaisie, une atmosphère somme toute très américaine.

Carmine Gallone qui connaît bien toutes les ressources du métier a réussi un film qui, sans être de grande classe, a une réelle valeur.

Son principal charme vient peut-être de l'interprétation d'Annabella et de Préjean dont les qualités se marient admirablement. Simone Simon, Gaston Dubosc, Kerny, Jane Lory jouent juste et sans charger.

(Production Osso.)

## Coups de roulis.

L'opérette qu'Albert Willemetz et Messenger tirèrent du roman d'aventures de Maurice Larrouy avait de la gaieté et on y ressentait un peu de cette atmosphère maritime qui était si prenante dans le livre. Il n'y a plus grand chose de cela dans le film et c'est vraiment dommage, car les réalisateurs auraient dû exploiter cette admirable supériorité du cinéma de peindre en pleine nature vivante.

Max Dearly ne manquerait pas d'une certaine fantaisie s'il consentait à rester simple et à ne pas grimacer. Roger Bourdin joue bien pour ses débuts et sa voix sonne agréablement au micro. Pierre Magnier, Robert Darthez, Edith Manet, Lucienne Herval complètent une bonne distribution générale.

(Production Haïk.)

## Buster millionnaire.

Puisqu'on a l'habitude de juger les films de Buster Keaton par rapport à ses précédents, on peut dire que ce film est de la même veine que *Buster se marie*, c'est-à-dire un film d'un comique honnête, sans plus, ce qui n'est déjà pas mal lorsqu'on pense aux bouleversements que l'apparition de la parole a apporté dans l'art de Buster Keaton.

En somme, ce n'est que son deuxième film parlant et il a su tirer parti des mots qu'il utilise comme un nouvel élément de contraste propre à déchaîner le rire.

A part cela, il a repris ses procédés anciens et infailibles : chutes, combat de boxe fantaisiste, etc...

Dans une scène cependant, il s'est surpassé : c'est la scène du canard dont la subtilité est digne de Charlie Chaplin.

Mais dans *Buster millionnaire*, il n'y a pas que l'élément « Buster Keaton » ; nous assistons en effet à des batailles d'enfants dans un des bas-quartiers de New-York et cette ruée sauvage de jeunes chenapans aux visages tuméfiés serait émouvante dans n'importe quel film car elle atteint l'intensité de la vie.

(Film M.G.M.)

## Le Dernier Choc.

Jacques de Baroncelli est un grand peintre de marines. *Pêcheur d'Islande* reste à ce point de vue un chef-d'œuvre inégalé et inégalable. Voici un nouveau film maritime. Il est de prétentions modestes, mais la pénurie des moyens matériels mis à la disposition du réalisateur ne l'a pas empêché de composer un poème lyrique et philosophique qui vaut par le fond et nous émeut profondément.

Regrettons seulement qu'on ait cru devoir changer le titre primitif de *Brumes* qui indiquait nettement le sens symbolique du sujet imaginé et composé par Jacques de Baroncelli.

De bons artistes défendent ce film original et profond, Jean Murat, Danièle Parola, Vanah Yami, Pierre Narlay, Arnaudy-Redelsperger.

(Production Osso.)

Madeleine ORTA.

## G.F.F.A. signe un important accord avec Léon Poirier

Un accord, qui aura sans nul doute d'heureux résultats pour l'avenir de la production française, vient d'être conclu entre G.F.F.A. et les films Léon Poirier. Quatre films seront produits pour la saison prochaine, sous la direction du grand cinéaste et distribués par les soins de G.F.F.A.

Le premier de ces films sera réalisé d'après le scénario que Pierre Batcheff avait composé et qu'il mettait au point, d'accord avec Léon Poirier, au moment même de sa fin tragique. Son titre sera *Pour ses beaux yeux*. Le travail commencera dès la semaine prochaine.

On peut espérer beaucoup de l'accord G.F.F.A.-Léon Poirier qui met à la disposition d'un grand artiste de puissants moyens de réalisation. On se souvient du reste que Léon Poirier avait su organiser, aux Studios Gaumont, une production muette demeurée célèbre et qui donna des œuvres comme *Le Penseur*, *Jocelyn*, ou les films si marquants de Marcel L'Herbier : *L'Homme du Large*, *Eldorado*. Sous le règne du « parlé », Léon Poirier saura, sans nul doute, être encore l'animateur de conceptions nouvelles et le producteur de films qui, dans le cadre de la G.F.F.A. porteront la marque de sa forte personnalité.

Et nous pouvons annoncer que d'autres accords, pour le moins aussi importants, avec plusieurs producteurs indépendants, sont à la veille d'être conclus.

## La présentation de "l'Atlantide"

Faute de temps, nous ne pouvons consacrer à *L'Atlantide* de Pabst la place que cette production mérite. Nous y reviendrons plus longuement dans notre prochain numéro.

Présenté le 8 juin aux Miracles, ce film original et attachant comporte des parties magnifiques où se reconnaît la maîtrise de l'auteur de *La Tragédie de la Mine* et de *L'Opéra de Quat' Sous*. Des discussions ne manqueront pas de s'établir autour de la conception même du rôle d'Antinéa, plus statique que dynamique, plus artistique que dramatique. Une artiste telle que Brigitte Helm eût dû donner davantage. Le drame a paru également un peu simplifié dans ses antécédents psychologiques et atmosphériques. Le roman de Pierre Benoit et le film de Jacques Feyder étaient conçus plus en puissance et en charme. De même l'élément fantaisie, ce parisianisme si paradoxalement transplanté au désert, fait là presque entièrement défaut.

De très belles photos signées Schufftan et Barth agrémentent le film qui reste, malgré ses faiblesses, un admirable poème filmé que tous les amateurs de cinéma devront voir.

Ed. E.

Une innovation Publicitaire

## Paramount présente un « LIVRE D'OR FILMÉ »

Afin de faire connaître aux Directeurs sa nouvelle Production 1932-1933, Paramount vient de trouver une idée de présentation absolument inédite.

La grande firme vient donc de présenter aux Directeurs de cinémas de la région parisienne un « film-cocktail » d'une tenue remarquable et d'une réussite en tous points exceptionnelle.

Ce film de propagande et de publicité remplaçant le Livre d'Or annuel de toute firme avisée, est composé de la façon la plus intelligente et la plus ingénieuse.

Il nous montre d'abord — magnifique reportage, commenté avec beaucoup d'esprit et de précision — les coulisses des Studios Paramount de Saint-Maurice.

On nous montre l'édification de décors en plein air, des prises de vues de films en cours et encore cent autres choses passionnantes, inaccessibles jusqu'ici au commun des mortels.

Puis, continuant la visite, on nous introduit dans l'imposante salle de projection des Studios, sur l'écran de laquelle défilent un à un des films-annonce de la Production Paramount 1932-1933 — comportant d'ores et déjà nombre de films achevés — ainsi que de nombreux titres d'œuvres en préparation, dont les scénarios sont actuellement au découpage.

Ce défilé est entrecoupé — trouvaille heureuse entre toutes — des « speeches », amusants ou sérieux, de nombreux auteurs, en ayant fourni les éléments : Yves Mirande, Rip, Henri Falk, Alfred Savoir, Saint-Granier, Albert Willemetz viennent dire, en gros plan, leur gratitude et leur admiration pour la Paramount, qui fut toujours si accueillante aux écrivains et aux artistes français.

Ces « impromptus », pleins d'une savoureuse originalité, amusent le spectateur heureux de faire ainsi connaissance avec des célébrités dont on parle toujours... mais qu'on ne voit jamais !

C'est plein de sympathique bonne humeur, de chaleur communicative. Et c'est très bien.

Après quoi, l'on nous montre le théâtre Paramount, « vitrine » merveilleuse entre toutes, grâce auquel les productions de la célèbre firme bénéficient d'un lancement unique au monde.

Les Exploitants parisiens, enthousiasmés par l'idée et par sa parfaite réalisation, ont manifesté hautement leur approbation, lors de la récente présentation de ce « Livre d'Or filmé » au Cinéma des Miracles.

Voici, pour MM. les Directeurs, une aimable et réconfortante invitation à constater, à comprendre mieux encore l'effort considérable en faveur de notre Exploitation que fait cette année la Paramount française, dont la situation financière et morale n'a jamais été plus florissante. Ils peuvent traiter en connaissance de cause les 40 grands films qui vont des productions de Lubitsch, de Mamou'ian, de Cromwell, de Wallace, aux brillantes comédies du regretté Mercanton, de René Guisart, de Jean de Marguenat, de Charles Anton, de Louis Gasnier, de Claudio de la Torre, en passant par les réalisations du grand Sternberg et les 20 « Comédies Paramount » (sketches de 500 à 600 mètres interprétés par les plus spirituelles vedettes de notre époque), devenues le complément indispensable de tout programme bien conçu.

Ce film-annonce général, qui ne compte pas moins de cinq bobines, va être présenté simultanément à Lille, Bordeaux, Marseille, Strasbourg, Bruxelles, Lyon, Alger, etc... à tous les directeurs de cinémas. Ceux-ci, en remplaçant le générique s'adressant aux Exploitants par un générique s'adressant au Public, et en intercalant à la suite du reportage aux Studios — documentaire sans égal — les films-annonce des œuvres qu'ils désirent programmer, pourront le projeter, à leur tour, dans leur propre Etablissement. Ce qui constituera pour eux-mêmes, non seulement un très bon film de première partie et un défilé sensationnel de grandes vedettes, mais encore un magnifique levier publicitaire.

\*\*\*

La méthode inaugurée par ce Livre d'Or filmé, rompant avec une tradition solidement établie, fera sans doute école. Il restera à la Paramount, à laquelle préside avec tant d'expérience et d'énergie M. David Souhami, la fierté d'avoir été la première à réaliser avec succès une idée.

## Films de première partie

Beaucoup de directeurs de salles sont encore embarrassés pour leurs compléments de programme.

Les Productions Réunies, Anciens Etablissements Fernand Weill, sont en mesure de leur fournir plusieurs petits films qui constituent d'excellents morceaux de première partie, nous citerons :

Petits Métiers de Paris, réalisé par Pierre Chenal et présenté par Pierre Mac Orlan, avec de la musique de Paul Devred.

Alsace, présenté par Hansi, musique de Paul Devred.

Une Goutte de Seine, réalisé par Kitrosser.

Côtes Normandes, présenté par René Fauchois, avec une attraction dansante et chantante de Suscinio.

Forges, réalisé et présenté par Jean Tedesco.

Les Camelots de Paris, relatant la vie des vendeurs populaires.

Tous ces films sont naturellement commentés.

Rappelons également que la même firme dispose de 12 Charlots sonorisés de la série Mutual, constituant les meilleurs films de première partie qu'on puisse trouver.



Une scène d'Un Fils d'Amérique, le film réalisé par Carmine GALLONE pour Osso, qui vient de sortir à Marivaux.

## LES LIVRES A L'ECRAN

Le livre qui, pour cette rubrique, constitue « l'Actualité », c'est assurément *Le Château des Brouillards*, de M. Roland Dorgelès (Albin Michel, éditeur) qui, avec *Les Croix de Bois*, triomphe en ce moment à l'écran ! Avec M. Raymond Bernard, il a donné au Cinéma la meilleure œuvre inspirée par la Guerre, la plus émouvante, la plus vraie... trop vraie peut-être.

*Le Château des Brouillards* nous conte la vie de Montmartre d'avant la guerre; M. Dorgelès nous montre un petit groupe d'amis, un peu bohèmes, poètes, peintres, acheteurs de tableaux, rêveurs, originaux, anarchistes, mêlés d'oisifs, de faiseurs, et même pire encore... Au centre du petit groupe, il dresse la figure d'une jeune femme anarchiste, relieuse, Lucie, qui habite précisément le Château des Brouillards... Autour d'elle, on palabre beaucoup : l'art, la révolution, la société sont les objets de conversations interminables. Dans l'ombre, on y fait aussi un peu de fausse monnaie.

Le héros du livre est un jeune poète, Paul Gérard Clair, que M. Dorgelès paraît bien avoir connu et aimé... La guerre survient à temps pour le tirer du mauvais pas où la fausse monnaie confectionnée par ses amis allait le jeter. Il « part le second jour », après une trop brève idylle avec Lucie : il est tué.

La paix revenue, M. Dorgelès retrouve les survivants de ce petit monde englouti, réuni pour l'enterrement d'un des leurs. Que de changements, en quelques années, dans les esprits, les corps, les lieux même... Entre Lucie et l'auteur, sur la tombe de Gérard, s'échangent quelques répliques sur la guerre, l'héroïsme, le rôle des femmes, qui atteignent sans effort, sous la plume de M. Dorgelès, ce ton d'humanité émouvante et grandiose qui retentit dans toute son œuvre.

*Le Château des Brouillards* ne saurait guère fournir matière à un film; l'action est partagée entre un grand nombre de personnages; les caractères sont tout en nuances; ils sont peints par touches légères. Ils se précisent lentement avec le développement du récit. Ce n'est point une action, mais plutôt une évolution d'ordre spirituel et moral, peu propre aux images animées.

M. Octave Aubry publie (Editions Jules Taillandier) une histoire de *Napoléon III*, qui condense ses deux derniers ouvrages, très remarquables, sur l'Empereur et sur l'Impératrice. C'est toute l'histoire des quelque cinquante années du milieu du dernier siècle qu'il nous raconte : les événements politiques et diplomatiques s'ordonnent, en perspective derrière la figure du souverain.

Des épisodes bien choisis jalonnent cette existence romanesque et curieusement remplie, mettant bien en évidence le fort et le faible de cet homme dont on a trop médité. Car ses fautes, à y regarder de près, ont été celles de son époque et de ses sujets.

Ces « tableaux », échelonnés tout le long de la jeunesse aventureuse du jeune prince, puis de la brève carrière du Président de la Seconde République française, puis du règne de l'Empereur, sont conçus de façon très évocatrice, pittoresque, compréhensive : ils appellent le commentaire de l'image... D'ailleurs, le livre est abondamment et habilement illustré de très nombreuses reproductions de tableaux, de dessins, de gravures du temps.

Il est dommage que le cinéma appliqué à l'Histoire soit encore un objet de polémiques et de division. A défaut d'un film consacré à l'histoire du souverain qui, avant d'apporter à la France le désastre inouï de Sedan, Metz et Paris, a cependant complété notre territoire jusqu'aux Alpes, il serait possible du moins de tirer de ce beau récit les scénarios de deux ou trois films très pittoresques : on se rappelle l'exquise création que Mme Bianchetti avait faite dans *Violettes Impériales*, du temps du muet, du rôle de l'Impératrice...

\*\*\*

« Très cinéma » c'est ce qu'on peut dire du dernier livre de M. Jean Feuga (Lemerre, éditeur), *Le Dernier Quart*.

En dépit des avis du second, les armateurs de *L'Aurora* obligent le navire à effectuer un voyage qu'il ne pourra vraisemblablement pas supporter. Nous assistons au tragique combat que livrent à la fois l'équipage et la vieille carcasse contre la mer. Il faut essayer de vaincre la tem-

pête, car, outre l'équipage, il y a, à bord, des centaines de passagers, parmi lesquels la panique commence ses ravages. Sur la passerelle, auprès du second, nous assistons à cet affreux calvaire; et l'agonie du vieux vaisseau nous émeut autant que celle des hommes. En dépit des efforts de tous, *L'Aurora* cède à la rage des flots et s'engloutit avec la presque totalité des passagers. Le second, un des seuls survivants, révolté par ce massacre prévu, tient tête aux administrateurs de la Compagnie; mais c'est en vain. Sa carrière est brisée. Ils sont les plus forts. Il part vers l'inconnu, à bord d'un tout petit navire qu'il a acheté pour fuir les hommes.

Un tel scénario, qui met devant les yeux du public le spectacle grandiose des forces naturelles, et l'héroïsme de l'homme devant la mer est toujours sûr d'attacher l'attention et l'émotion des spectateurs sans laisser une impression d'oppression et d'horreur. Les scènes de la vie à bord des navires offrent également d'immenses ressources de pittoresque et sont un excellent moyen de procurer aux foules cette impression de *dépassement* qu'elles cherchent au cinéma.

\*\*\*

Colette, avec *Ces Plaisirs* (Férenczi, éditeur) nous donne un livre assez morose, légèrement désabusé. Elle parle de l'amour, mais avec un peu de rancœur et d'un ton qu'on dirait fatigué. Il est vrai qu'elle nous entretient d'amours difficiles : celui des très jeunes gens pour les dames plus âgées; celui que chante Renée Vivien; celui enfin de M. de Charlus... Le ton humain, la chaleur d'émotion qu'elle éprouve encore en rappelant ses souvenirs, font de ce livre une œuvre digne de toutes celles que ce magnifique écrivain a composées. Quelle que soit la hardiesse du sujet qu'elle traite, il règne dans ce qu'elle écrit un tact, un « style », une dignité même qui sont excessivement rares dans les livres consacrés à l'amour. Ceci, joint à la profondeur, à la richesse, à la perspicacité de l'observation psychologique, font de Colette un auteur de grande classe, qui prend sa place dans la plus haute lignée des Lettres françaises.

Pierre COULANGE.

# ECHOS ET INFORMATIONS

## LE PROCHAIN CONTINGEMENT SERA APPLIQUE A PARTIR DU 1<sup>er</sup> JUILLET

La Chambre Syndicale Française de la Cinématographie a communiqué la note suivante :

Le Conseil Supérieur du Cinématographe, réuni le jeudi 19 mai 1932, après examen approfondi de la question du contingentement, a accepté, à la majorité des membres présents, le projet de règlement pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 1932 au 30 juin 1933 — projet qui sera soumis au ministre pour approbation.

Voici les principales clauses de ce projet :

1<sup>o</sup> Sont admis à être inscrits d'office sur la liste des films susceptibles d'être visés :

- Tous les films français;
- Tous les films parlants français réalisés dans les studios situés en territoire français;
- Tous les films muets;
- Tous les films d'actualités ou publicitaires;
- Tous les films sonores;
- Tous les films dont le métrage n'atteint pas 900 mètres au maximum.

2<sup>o</sup> Le nombre de films parlants en langue française réalisés à l'étranger, pouvant être présentés en France pendant l'année cinématographique 1932-1933 est fixé à 200, dont un maximum de 75 pourront être doublés.

Aucun film doublé ne pourra être admis si le travail de post-synchronisation n'a pas été réalisé dans des studios situés en territoire français et s'il n'est présenté au public sans aucune ambiguïté comme film doublé, avec mention du pays d'origine et indication du nom des artistes interprétant la partie visuelle et de ceux interprétant la partie parlée;

3<sup>o</sup> Pour permettre l'entrée en France et la circulation de ces films, il est créé 200 fiches qui seront distribuées :

- 100 aux producteurs;
- 100 aux distributeurs.

4<sup>o</sup> Tous les trois mois, sur la proposition du Conseil Supérieur, le ministre pourra modifier, si la nécessité en est clairement démontrée, le nombre de films étrangers réalisés en langue française dont l'exploitation pourra être autorisée en France.

Il est entendu, d'autre part, qu'une sous-commission se réunira à très bref délai pour la mise au point du texte définitif en ce qui concerne les coefficients pour la définition du film français, et aussi en ce qui concerne la manière d'attribuer entre eux les permis établis qui seront distribués à raison de 100 aux producteurs et 100 aux distributeurs, le Conseil n'ayant pu examiner au cours de cette longue séance, que le principe de ces deux points.

## A L'INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

Une réunion pour l'étude des moyens tendant à favoriser la production de films éducatifs sur la Société des Nations a groupé à l'Institut International de Coopération Intellectuelle, sous la présidence de M. Julien Cain, administrateur général de la Bibliothèque Nationale, un certain nombre de personnalités : M. Barrie, inspecteur de l'instruction publique; Mme Dreyfus-Barney et Mme Germaine Dulac, du Conseil international des femmes; M. Delac, président de la Chambre syndicale française de la Cinématographie; M. Hankin, inspecteur du « Board of Education » d'Angleterre; MM. Pabst, cinéaste; Pusta, ministre de l'Esthonie, et Pillat, représentant le Comité international de diffusion artistique et littéraire par le cinématographe; MM. Plugge, représentant de l'industrie allemande du film; Van der Mandere, secrétaire général de l'Association néerlandaise pour la Société des Nations; Royon, de la Ligue des

sociétés des Croix-Rouges; le chanoine Reymond, du Comité catholique du cinéma; M. A. Smith, représentant l'industrie américaine du film.

Les divers organismes de la Société des Nations étaient représentés par M. de Feo, directeur de l'Institut du cinématographe éducatif à Rome; M. Bonnet, directeur de l'Institut de coopération intellectuelle de Paris; MM. de Montenach et Kullmann, du secrétariat de la Société des Nations; M. Gallone, du Bureau international du travail, et M. de Lanux, directeur du bureau de Paris de la Société des Nations.

Deux préoccupations dominaient la réunion : d'une part, le souci de favoriser l'élaboration de films instructifs et intéressants, destinés à l'enseignement scolaire ou post-scolaire dans les divers pays; d'autre part, la collaboration entre la Société des Nations et les grandes entreprises de production cinématographique pour l'établissement de films destinés au grand public et aidant, soit directement, soit indirectement, à faire connaître les buts poursuivis par la Société des Nations.

Des résolutions ont été adoptées, portant sur la production et la circulation des films éducatifs et sur les moyens de favoriser la production des grands films tendant au rapprochement des esprits, au désarmement moral et à une meilleure entente entre les peuples.

## LE GRAND THEATRE JACQUES HAIK SERA DEDIE A LOUIS LUMIERE

Le Rex, l'immense théâtre Jacques Haik, qui ouvrira ses portes en octobre prochain, boulevard Poissonnière, sera dédié à Louis Lumière.

Dans le hall du théâtre, un buste de M. Louis Lumière occupera la place d'honneur et une plaque rappellera au monde entier que l'inventeur du cinématographe est un Français.

Le cinéma français saura gré à M. Jacques Haik de cette belle initiative.

## M. ANDRE DEBRIE AUX ETATS-UNIS

Nous apprenons que notre grand constructeur national, M. André Debrie, se trouve actuellement aux Etats-Unis. Le dévoué trésorier de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie est en Amérique un peu comme l'ambassadeur de la production française, investi de la confiance de toute la corporation où il ne compte que des sympathies.

M. André Debrie, accompagné de son actif collaborateur M. David, durant son séjour à New-York, a pu prendre contact avec les grands chefs de l'industrie américaine. Il doit se rendre à Hollywood où ses appareils occupent déjà une place enviable dans les principaux studios.

## LA COMPAGNIE CINEMATOGRAPHIQUE CONTINENTALE

La Compagnie Cinématographique Continentale est définitivement constituée. C'est une société anonyme au capital de un million entièrement versé. Son siège est 99, avenue des Champs-Élysées. Sa première assemblée a eu lieu pour la signature des contrats.

Le directeur général en est M. Louis Gatto, dont on connaît la haute compétence en matière cinématographique. Le président et administrateur-délégué est M. Joseph Muller.

Le but de la Société est la production. Nous sommes en mesure de publier déjà quelques-uns de ses projets.

Un de ses premiers actes a été d'engager Jacques Baumer, le puissant acteur qu'on pouvait s'étonner de voir inemployé au cinéma.

La Compagnie Cinématographique Continentale va commencer par réaliser, en plus de *Ce Cochon de Morin* (avec Jacques Baumer), un film comique, *Riri et Nono*, qui sera interprété par deux grands artistes de music-hall, un gros et un

grand, les Doublepatte et Patachon français. Le metteur en scène en sera Deyrmon.

Enfin, Titayna va faire le propre procès du film documentaire en tournant : *L'Europe vue par un Zoulou*.

## M. DODRUMEZ QUITTE L'A.C.E.

Par suite de la réorganisation de ses services de location en France, l'A.C.E. a dû se priver du concours de M. Albert Dodrumez qui fut, jusqu'au 31 mai 1932, son agent pour la région lyonnaise. M. Albert Dodrumez conserve, bien entendu, les films qui sont actuellement en sa possession et continue d'en assurer la distribution. Après de fructueuses années de commun labeur, c'est en complet accord et dans une atmosphère de grande cordialité que les deux firmes ont décidé de reprendre leur liberté respective.

## NOUVEAU SUCCES DE RADIO CINEMA

Les Etablissements G. M. Film, qui procèdent à des travaux industriels cinématographiques considérables, avaient besoin pour ces travaux de qualité d'un appareil de reproduction sonore irréprochable.

Leur choix s'est naturellement porté sur un S. B. 32 (Synchro-Bloc 32) de la Compagnie Radio Cinéma, qui a été jugé le plus qualifié pour répondre aux nécessités de leurs développements et tirages délicats.

## EN L'HONNEUR DE Mme GERMAINE DULAC

Le club cinématographique « Regards » a organisé un dîner de sympathie en l'honneur de Mme Germaine Dulac qui fut l'une de ses plus actives conférencières.

Le dîner eut lieu le 31 mai. De nombreux cinéastes, écrivains et artistes s'y étaient rendus.

Les deux dernières séances de la saison de « Regards » eurent lieu le 21 mai et le 28 mai. Elles furent consacrées à la « Naissance et Renaissance du Cinéma », conférence de M. René-Jean Homburger, et à « Paul Valéry, ou le retour à la rigueur », conférence de M. Rivoallan, agrégé de l'Université.

## LE COCKTAIL DES JEUNES VEDETTES

On se plaint souvent en France que les Sociétés ne cherchent pas à découvrir de nouvelles vedettes. Enfreignant cette règle, Métropole, pour sa nouvelle production *Plaisirs de Paris*, réalisation d'Edmond T. Greville, vient de découvrir une série de jeunes acteurs sur lesquels elle place tous ses espoirs. C'est afin de les présenter à la presse qu'elle a réuni de nombreux critiques à un cocktail amical qui eut lieu le mardi 10 mai, aux Studios Braunberger-Richebé, à Billancourt.

Félicitons la Société Métropole pour son heureuse initiative et son intelligente activité.

## LE « BULLETIN PHILIPS »

Le bureau d'études de la Société Philips édite un bulletin technique qui est appelé à obtenir le plus vif succès auprès des nombreux clients de la grande marque.

Le premier numéro, qui a paru en mai, était présenté par les lignes suivantes :

« La qualité des produits Philips, leur renommée mondiale, sont autant d'arguments en faveur d'un bulletin qui se propose non seulement de diffuser les avantages techniques de nos lampes et de nos appareils, mais encore de faire connaître leur meilleure condition d'utilisation, tout en indiquant les théories modernes qui ont présidé à leur réalisation.

« Chaque publication comprendra essentiellement un article de documentation générale sur un problème actuel, une ou plusieurs informations de caractère technique sur nos divers produits, et une table donnant les formules pratiquement utilisées par les laboratoires Philips.

« Ce formulaire se présentera sous la forme de feuillets séparés afin de permettre le classement facile de l'ensemble dans une reliure que nous tenons à la disposition des intéressés.

« Ainsi conçu, notre bulletin renseignera utilement tous ceux qui ont besoin d'arguments techniques pour soutenir un point de vue ou tirer le meilleur parti du matériel Philips qu'ils comptent utiliser. »

## UN INCIDENT ARBITRE

A la suite d'un incident qui s'est déroulé au studio Tobis à Epinay, entre M. Marcel Lagrange et M. Jacques Grétilat, M. Marcel Lagrange a constitué comme témoins MM. Jean Chataigner et Paul-Jean Junquet. M. Jacques Grétilat a prié MM. Jean Worms et Jean Toulout de le représenter. Les témoins ont reconnu la qualité d'offensé à M. Marcel Lagrange.

M. Jacques Grétilat ayant spontanément déclaré qu'il n'avait jamais eu l'intention d'offenser M. Marcel Lagrange, les témoins ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à rencontre.

## A LA SOCIETE DE PHOTOGRAPHIE

On nous informe qu'une nouvelle Section d'Electro-Acoustique et d'Electro-Optique vient d'être créée à la Société Française de Photographie et de Cinématographie. Les conférences sont organisées avec le concours de la revue « La Technique Cinématographique ». Sa première réunion a eu lieu le 2 juin, à 21 heures, au siège de la Société Française de Photographie et de Cinématographie, 51, rue de Clichy.

Au programme figuraient les questions suivantes :

1<sup>o</sup> *Le Télécinématographe et son avenir*, par H. Piraux, ingénieur du Bureau d'études Philips-Radio, avec projections et démonstrations de laboratoire.

2<sup>o</sup> *Les perfectionnements des microphones électrostatiques et l'enregistrement à double oscillogramme*, par Charles Bottreau, Directeur technique des « Etablissements Melodium » avec projections et essais.

3<sup>o</sup> *Les applications artistiques du doublage des films*, par M. Delacommune, avec projection d'un film synchronisé.



RIRI et NONO  
les deux excellents comiques lancés par le Consortium Continental Cinématographique.

# NOUVELLES DE L'ETRANGER

## ALLEMAGNE

### AUX STUDIOS DE NEUBABELSBERG

On travaille en ce moment à Neubabelsberg à *Un Homme sans Nom*, émouvante production avec Gémier; à *Quick*, un film que pare l'adorable fantaisie de Lilian Harvey; à *La femme et le diamant*, film policier.

D'autre part, *La Belle Aventure*, la célèbre pièce de de Flers, Caillavet et Etienne Rey, mise à l'écran par le réalisateur R. Schünzel, est interprétée par Kate de Nagy et Lecourtois dans les rôles d'Hélène et d'André. Ils seront entourés par les artistes suivants : Jean Périer, Marie Laure, Jeanne Provost, Paule Andral, Arletty, Marguerite Templey, Le Gallo, Mauricet, Callamand et Lucien Baroux.

Un nouveau film d'Erich Pommer intitulé provisoirement *Un rêve blond* est tourné en trois versions : allemande, française, anglaise.

Le scénario est de Walter Reisch et Billie Wilder, prises de vues Günther Rittau et Otto Becker; son, Fritz Thiery; décors Erich Kettelhut. Les vedettes de la version allemande sont Lilian Harvey (qui joue dans les trois langues), Willy Fritsch, Willy Forst et Paul Hörbiger.

### UNE VISITE DE L'AMBASSADEUR D'ANGLETERRE

L'ambassadeur d'Angleterre à Berlin, Sir Horace Rumbold, en compagnie de plusieurs personnalités de l'ambassade, a visité les studios de Neubabelsberg.

Passant au studio où on tourne actuellement *Quick*, l'ambassadeur et ses invités s'entretenaient avec Lilian Harvey et Hans Albers des grandes créations de ces deux artistes et avec les interprètes de la version française, Jules Berry, Armand Bernard et Pierre Brasseur.

### UN ACCORD UFA - GAUMONT BRITISH

Entre la Ufa et la Gaumont British Picture Corp. Ltd, à Londres, vient d'être signé un accord par lequel la Ufa produira un certain nombre de films en anglais dont la sortie lui sera assurée dans tous les pays de langue britannique.

### LA REORGANISATION DE LA TOBIS

D'après la *Berliner Boersen Zeitung*, le problème de réorganisation se résumerait en trois points :

- 1° Nouvelle affectation des bénéfices de la Société;
- 2° Entente et collaboration avec les Sociétés possédant des brevets concurrents;
- 3° Réduction des prix des licences, politique poursuivie par M. Henkel à Paris, qui lui a déjà assuré des avantages importants sur le marché français.

Les actionnaires et créanciers hollandais voudraient empêcher que les produits des licences et de la location d'ateliers et d'appareillages de la Société soient investis dans l'industrie du film allemande, et projetteraient la transformation de la Tobis en Société de vente de licences dont les revenus devraient être transférés au groupe hollandais. Le financement de l'industrie allemande du film serait, dans ce cas, confié aux subsidiaires étrangères de la Tobis.

Les Allemands opposent à ce projet la fusion de plusieurs producteurs de films allemands, petits et moyens, qui, avec le concours de la Tobis, travailleraient dans les ateliers Jofa, en assurant ainsi, pour une période prolongée, le rendement de ces installations coûteuses.

Le problème de la concurrence de brevets étrangers a trouvé dans l'entente avec la Selenophon viennoise une solution partielle importante. D'autre part, la collaboration de Tobis avec les Sociétés Sascha Film et Kiba a assuré à ces trois sociétés pratiquement le monopole des ateliers en Autriche.

## ÉTATS-UNIS

### LA CRISE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

Un congrès très nombreux de représentants de l'industrie des films des Etats-Unis a eu lieu à Hollywood. Le but du congrès était l'élaboration des mesures générales pour lutter contre la crise grave, que traverse actuellement l'industrie cinématographique en Amérique.

Les congressistes ont été unanimes à déclarer que l'état actuel de cette industrie aux Etats-Unis approche de la catastrophe et que la crise ne pourra être définitivement conjurée avant une période de cinq ans au moins. Le congrès a également déclaré que même pour qu'on puisse sortir de la crise dans cinq ans, il est indispensable que dès maintenant soient prises des mesures les plus sévères de réduction de la production et des frais généraux.

Les salaires des stars de cinémas, ainsi que des metteurs en scène doivent être encore fortement diminués, ainsi que les dépenses pour la réalisation des films.

### CONTRE LES ARTISTES ETRANGERS

Le projet Dickstein vient d'être voté à Washington par 86 voix contre 18.

Ce projet interdit aux artistes étrangers de travailler à Hollywood. Exception sera faite pour les artistes possédant des dons extraordinaires.

### LA PRODUCTION PARAMOUNT

— Gary Cooper est arrivé à Hollywood où il va tourner, avec Tallulah Bankhead, *The Devil and the Deep* sous la direction de Marion Gering.

— Le nouveau film de Harold Lloyd, *Movie Crazy* (Fanatique du cinéma), sera bientôt projeté à « l'essai ». Ces présentations spéciales qui consistent à passer le film dans une salle quelconque sans prévenir les spectateurs, sont très importantes pour Harold Lloyd qui peut ainsi juger les réactions d'un public non averti et faire les rectifications nécessaires à sa production. Harold Lloyd préfère projeter son film au cours d'un programme comportant un film dramatique, les réactions étant beaucoup plus fortes dans ce cas.

— Ernst Lubitsch a signé un nouveau contrat avec Paramount pour produire trois films par an.

— Irwing Commings a été désigné pour mettre en scène, le nouveau film dramatique dont le titre provisoire est *La Comtesse d'Auburn*. La distribution comprend les noms de Alison Skipworth, Richard Bennett et George Barbier. Frances Dee tiendra également un rôle dans cette production.

— Les quatre frères Marx tournent joyeusement *Horse Feathers*.

— Le nouveau film dont Claudette Colbert et Edmund Lowe sont les vedettes, et qui a eu pour titre *Sensation*, paraîtra sous le titre définitif de *The Misleading Widow*.

— *L'Etrange cas de Clara Deane*, tel est le titre définitif du film adapté de la pièce de Arthur M. Brilliant. La distribution comprend Wynne Gibson, Pat O'Brien, Frances Dee et George Barbier. La mise en scène est de Louis Gasnier et Max Marcin.

### LA PRODUCTION FOX

**Sydney R. Kent, président.** — Sydney R. Kent qui, il y a deux mois, a quitté le poste de vice-président de la Paramount et qui, il y a quelques semaines à peine, a été nommé vice-président de Fox Film, a été nommé au cours de la dernière assemblée générale, président de la Fox Film Corporation.

Winfield Sheehan reste vice-président. M. C. V. Michel remplacera M. Kent au poste de vice-président.

L'Assemblée générale qui a pris cette décision a prévu de même un projet de diminution de capital d'actions de 90 millions 780.000 dollars à 12.622.300 dollars.

Les réserves sont portées de 2.233.095 à 40.030.030 dollars.

M. Sol Wurtzel, le manager de la production de la Fox Film à Hollywood est parti pour Paris. De là, il se rendra à Berlin. Il est accompagné de son assistant Jack Stone.

Ils entreront en pourparlers avec M. Kent pour déterminer la nouvelle politique commerciale de la Fox Film en Europe.

— Les prochains films de la Fox, a déclaré Mr S. R. Kent, seront conçus de telle sorte qu'ils ne s'adapteront pas seulement à une catégorie de personnes, mais aux masses. Nous allons reprendre le principe premier : faire des films basés sur les réalités journalières et qui, de ce fait, seront d'un intérêt universel.

**L'engagement de Lilian Harvey.** — Lilian Harvey va quitter l'Allemagne pour se rendre en Amérique aux studios de la Fox Film.

**Clara Bow et Menjou.** — Clara Bow va tourner *Call her savage* et Adolphe Menjou *Fancy Free*, avec Joan Marsh et Minna Gombell.

— Maë Marsh, la célèbre artiste qui a tourné le beau film *Maman* vient de signer un contrat avec Fox pour interpréter le rôle de la mère dans *Rebecca of Sunnybrook Farm*.

— Les trois prochains films de Joan Bennett ont maintenant leur titre définitif : *Week Ends Only*. - *The Trial of Vivienne Ware*. - *Careless Lady*.

— Cecilia Parker sera la partenaire de George O'Brien dans *The Killer*, film qui va être tourné très prochainement.

— Le dernier roman d'Elissa Landi, la belle vedette qui est également une femme de lettres, est très lu en Amérique; il s'intitule *House for Sale*.

— Sally Ellers est en vacances. Après un an de travail sans interruption aux studios Fox, Sally Eilers, la charmante partenaire de James Dunn dans le film *Maman*, a pris trois semaines de vacances qu'elle passe à New-York.

— El Brendel, le fameux comique de *La Vie en Rose* et *L'Amour en l'An 2.000* est de retour après 3 mois d'absence. Il va bientôt commencer son prochain film, aux studios Fox.

### CHEZ WARNER BROS - FIRST NATIONAL

— Hardie Albright qui vient de signer un long contrat avec cette société, apparaît actuellement sur de nombreux écrans, en Amérique, dans *So Big*, avec Barbara Stanwyck et apparaîtra bientôt aux côtés de George Arliss dans *A Successful Calamity*.

— Barbara Leonard qui a tenu récemment un rôle important aux côtés de Douglas Fairbanks Fils dans *L'Athlète Incomplet*, tournera dans *Children of Pleasure*, film dont Ruth Chatterton est la vedette. Les autres artistes engagés sont Georges Brent, Paul Cavanaugh, Arnold Korff, Ivan Simpson et Louis Wilson. Cette production commencera prochainement.

— Lucienne Radisse, violoncelliste célèbre, a été la partenaire d'André Luguet dans *Le Bluffeur*.

— Gloria Shea et Betty Gillette viennent de signer un long contrat avec Warner Bros - First National. Rappelons que Gloria Shea a été récemment engagée pour tourner dans *Week End Marriage*, film qui est actuellement en pleine réalisation. Quant à Betty Gillette, nous ne connaissons pas encore le titre du film qu'elle tournera pour cette Société.

## ANGLETERRE

### LA SOCIETE GLORIA SWANSON

Gloria Swanson, qui est ici depuis quelque temps déjà, a décidé de tourner son prochain film en Angleterre. Avant même la naissance de sa fille, elle avait visité tous les studios environnant Londres, afin d'en étudier minutieusement leur équipement.

Miss Swanson vient de fonder sa propre compagnie à Londres, « Gloria Swanson British Pictures Ltd », et commencera à tourner en juillet.

### A LA BRITISH INTERNATIONAL

Miss Margot Grahame, la ravissante étoile anglaise de cinéma, vient de signer un contrat pour une année avec la British International Pictures. Son premier film avec cette compagnie sera intitulé *The Maid of the Mountains*.

### UN FILM DE GEORGE KING

Un des plus intéressants talkies qui sera produit dans les studios anglais par Langham Productions a pour titre *Men of Steel*, qui a été écrit par Edward Knoblock et Douglas Newton. Ce film sera dirigé par le metteur en scène George King, qui, déjà, a remporté de nombreux succès. L'histoire en est fort simple. Elle montre un jeune homme qui invente un nouvel acier, et qui, à force de travail, arrive, d'ouvrier qu'il était, à prendre le poste de président de la compagnie. La plupart des scènes seront tournées dans le Nord dans une fabrique d'acier des plus réputées.

Et si *Men of Steel* répond au succès espéré, M. Bray Vindham, directeur de Langham Productions, entreprendra une série de films basés sur les plus importantes industries anglaises, avec un scénario adapté.

## ITALIE

### SIMONE VAUDRY DANS PERGOLESE

La blonde et délicieuse Simone Vaudry vient d'interpréter le rôle émouvant de Maria dans la version française de *Pergolese*. Cette jeune et charmante vedette déjà si connue à Paris aussi bien au théâtre qu'au cinéma, a su par son attrait et son charme conquérir le public qui a apprécié son talent fin et sûr.

En Italie, elle était connue par le film *La Madone des Sleepings* qui eut un vif succès à Rome. Dans le film sonore

L'Aiglon, de Rostand, réalisé par la maison Osso, elle a obtenu un vrai triomphe.

Le rôle de Simone Vaudry dans Pergolèse est joué par Dria Paola pour la version italienne.

Ce film est toute une évocation pittoresque et suggestive de la vie du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Une fête dans l'aristocratie demeure du Comte de Tor Delfina a, ces derniers jours, immobilisé tous les artistes et les artisans du studio, et a demandé de la part du metteur en scène et de ses collaborateurs un effort tenace et passionné.



LEDA GLORIA

dans le film *Palio* réalisé par Alessandro BLASETTI pour la Ciné.

#### AVIATION DE MONTAGNE

La troupe Righelli qui s'était rendue au Pas-de-Giau à quelque distance du haut plateau de Pokol, est de retour après une vingtaine de jours de laborieux isolement parmi les neiges et les glaciers des Dolomites.

La prise de ces scènes de montagne a demandé un dur effort technique puisqu'il s'agissait de prendre sur le vif et sans aucune ressource de truquage la chute d'un avion parti à la conquête de l'espace, le sauvetage du pilote au moyen du parachute et l'émotionnante recherche effectuée par un autre avion entre les périlleuses gorges et les dangers des précipices, des vallées, des glaciers, des pics jusqu'à l'atterrissage entre les roches et les neiges.

#### LA CHANTEUSE DE L'OPERA

Ce film est inspiré d'une des plus délicates œuvres de Gino Rocca, « Nel caffèuccio a S. Stae ». Cette nouvelle qui a été traduite pour le théâtre, a eu, dans sa réduction pour le cinéma, son développement naturel à travers une vive description, du milieu théâtral-lyrique ainsi qu'une valorisation intéressante des éléments humains et émotifs ce qui, dans la nouvelle, est à peine tracé.

Nunzio Malasomma a mis en scène ce film avec beaucoup d'intelligence, une expérience technique certaine et d'enviables

ressources de préparation, heureusement secondé par ses interprètes. Citons entre tous Gianfranco Giachetti qui, du type de « Papussa » humble et décoloré, a fait une création qui restera parmi les plus humaines et les plus attirantes du cinéma parlant.

### NORVÈGE

#### LA PRODUCTION NATIONALE

La production norvégienne a réalisé un film parlé, *Baptême en Série*, tirée d'une pièce d'Oscar Braten, qui obtient un juste succès.

Contrairement à ce que l'on avait prématurément annoncé les cinémas de la capitale norvégienne qui sont exploités par la commune ne seront pas remis à l'exploitation privée, l'exploitation communale est bonne, il est presque certain qu'aucun changement important ne sera apporté à la réglementation actuelle.

### BELGIQUE

#### LE SERGENT X... A BRUXELLES

Le Sergent X... passe depuis quelque temps à la Scala de Bruxelles et y remporte, malgré la crise très vive qui sévit en Belgique, un franc succès.

Ainsi qu'on le sait, la censure belge, réputée pour sa sévérité, a accordé son visa à ce film sans aucune coupure (ce qui est extrêmement rare) et la presse est unanime à citer *Le Sergent X...* comme le prototype du film qui attire et plaît aux foules.

#### COMPAGNIE DE TRANSPORTS DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS

### Robert MICHAUX S. A.

2, Rue Rocroy -- Paris (X<sup>e</sup>)

Téléphone } TRUDAINE 72-81  
                  } — 72-82  
                  } — 72-83

Télégrammes } ROMICHAUX-PARIS' 83  
                  } Code Lieber

\*\*\*\*\*

Première maison française spécialisée  
dans les transports de films.

Services extra-rapides pour toutes directions

\*\*\*\*\*

#### AGENTS :

A LONDRES : Northern Transport Agency Ltd,  
11, Gerrard Street (W.1).  
A NEW-YORK : Masee et C<sup>ie</sup>, 42 Stone Street.  
A BERLIN : R. Haberling, 13, Schönebergerstrasse  
(S.W.11).  
A BRUXELLES : Deblon et C<sup>ie</sup>, 13, boulevard Baudoin.  
A ROME : Benedettini, 61 Piazza San Silvestro.

# Voici ce que pensent de notre pellicule Panchro "Super-Sensible" Grey-Backed

le célèbre metteur en scène **G.W. PABST**  
réalisateur de :

LA RUE SANS JOIE  
QUATRE DE L'INFANTERIE  
L'OPÉRA DE QUAT'SOUS  
LA TRAGÉDIE DE LA MINE

et de

## L'ATLANTIDE

et son opérateur **M. SCHÜFFTAN**

G. W. PABST

Berlin-Dalhem- 26.4.32  
Konigin-Luise-Str. 27

Société  
KODAK A.-G.  
z. H. d. Herrn Roseman,  
Berlin SW 68

Cher Monsieur Roseman,

C'est bien volontiers que je vous communique, suivant le désir que vous avez exprimé, le résultat de l'expérience que Mr. Eugen Schufftan, mon opérateur de prise de vues et moi-même, avons faite avec votre nouvelle émulsion négative Panchromatique S. S. Grey-Backed.

Cette émulsion se caractérise essentiellement par une graduation complète partant des noirs les plus intenses aux blancs les plus purs en passant par une gamme étendue de demi-teintes, qui donnent, avec un éclairage approprié, une profondeur et un modelé que nous n'avions pas encore obtenus sur d'autres films. Nous avons trouvé que le "grey-backed" offre un autre avantage du fait que les plus hautes lumières sont exemptes de halo, ce qui permet l'obtention des grands contrastes et l'emploi des éclairages les plus violents.

Nous sommes, Mr. Schufftan et moi, très satisfaits des résultats réalisés au cours de la prise de vues de notre film "L'ATLANTIDE" et heureux de pouvoir vous transmettre une appréciation aussi favorable sur votre émulsion.

Veillez agréer, cher Monsieur Roseman, l'assurance de mes sentiments très distingués.

(Signé) G. W. PABST  
Eugen SCHUFFTAN

G. W. PABST

BERLIN-DALHEM  
KONIGIN-LUISE-STR. 27 26.4.32.

Firma  
Kodak A.-G.  
z. H. d. Herrn Roseman,  
Berlin SW 68.

Sehr geehrter Herr Roseman!

Ich komme sehr gern Ihrer Aufforderung nach, mich über die Erfahrungen, die mein Kameramann Herr Eugen Schufftan und ich in der Arbeit mit Ihrem neuen Panchromatischen Negativmaterial S.S. Grey Backed gemacht haben, zu äussern.

Das Wesentliche scheint uns zu sein, dass das Material in den dunkelsten und hellsten Tönen stark durchzeichnet und dadurch eine Fülle von Mittelönen schafft, die bei richtiger Ausmützung durch Belichtung eine Sättigung und Fülle des Bildes ergeben, wie sie uns bei anderen Material noch nicht erreichbar war. In der Grau-Unterlage scheint uns ein neuer Vorteil in einem Punkt gegeben zu sein, dass selbst stärkste Helligkeiten nicht überstrahlen, also starke Gegensätze des Lichtes für uns heute schon fotografierbar sind.

Jedenfalls sind wir beide mit dem erreichten Resultat während der Arbeit an unserm Film "Atlantide" sehr zufriedengestellt und wir freuen uns, Ihnen über Ihr Material nur das Günstigste aussagen zu können.

Hochachtungsvoll

G.W. Pabst  
Eugen Schufftan

Négative Panchro N° 2

"SUPER-SENSIBLE"

Eastman

Kodak-Pathé S. A. F. 39, Avenue Montaigne et 17, Rue François-1<sup>er</sup>. — Paris (8<sup>e</sup>).



SON PROCHAIN NUMÉRO  
DE JUILLET - AOUT SERA  
CONSACRÉ A LA NOUVELLE  
PRODUCTION FRANÇAISE

1932-1933



Prière de retenir dès maintenant à votre Kiosque habituel ou  
aux Bureaux de CINÉMA, 9, Avenue de Taillebourg, PARIS (XI<sup>e</sup>)  
ce Numéro de grand luxe richement illustré (Prix : 10 Francs)

Tous les nouveaux Abonnés inscrits avant le 10 Juillet  
le recevront ainsi que les autres Numéros spéciaux.

Henri François, Imp., Paris